VOLUME III. WINNIPEG, MARDI, 28 Mars 1916 NUMERO 46

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
"WEST CANADA PUB. CO. LTD."
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

NOTRE PREUVE.

Acculé au mur, le **Free Press,** tout en nous faisant quelques amabilités, a admis que le Règlement XVII prohibait l'enseignement du français dans toute école ontarienne où on ne l'enseignait pas lors de la promulgation de cette loi tyrannique. Mais il a accueilli par une fin de non-recevoir la quatrième question, se lisant comme suit:

"4o—N'est-il pas vrai que le département d'éducation de la province d'Ontario autorise dans cette province loyale par excellence plus d'enseignement de l'allemand, la langue de nos ennemis, la langue de ceux contre qui on nous prie d'aller combattre, que le français, langue de la grande nation qui a fait de son corps un bouclier pour l'Angleterre, langue de deux millions d'habitants de ce pays, langue officielle au Canada?"

"We do not know, répond le **Free Press,** but we would be very greatly surprised to find that such was the case. **La Liberté** does not offer a word of evidence in support of its insinuation, and, in the meantime, we shall take the liberty of considering it untrue, which, moreover, it has every appearance of being."

Il ne sait pas... Nous sommes bien prêts à l'admettre. Et nous ne le blâmerions pas de prétexter la même excuse pour nombre d'autres questions nationales.

Nos preuves, les voici:

"In school sections where the French and GERMAN language prevails, the trustees may, in addition to the course of study prescribed for public schools, require instruction to be given in Reading, Grammar, and Composition to such pupils as are DIRECTED BY THEIR PARENTS OR GUARDIANS TO STUDY EITHER OF THESE LANGUAGES, and in all such cases the authorized textbooks in French and GERMAN shall be used"... (Regulations and course of study of the Public Schools of the Province of Ontario, Toronto, 1911, page 9).

C'est cette fameuse clause, communément dénommée Règlement XV, qui régit l'enseignement, plutôt régissait, l'enseignement du français et de l'ALLEMAND dans les écoles publiques de la province d'Ontario. Elle vaut encore pour l'enseignement de **l'allemand,** car le Règlement XVII n'y touche aucunement. Elle est aujourd'hui ce qu'elle était il y a cinq ans. L'Allemand d'Ontario a le droit, en 1916, d'enseigner sa langue dans la même mesure que nous y avions droit en 1911. Le Règlement XV ne vaut plus pour nous. C'est le Règlement XVII, proscripteur du français partout où il n'était pas enseigné lors de la promulgation de cette loi, qui nous régit.

En deux mots, la situation est la suivante:

Le Règlement XVII, qui n'a jamais été abrogé en ce qui concerne l'enseignement de l'allemand, permet l'enseignement de cette langue dans tous les arrondissements scolaires où l'allemand domine.

Le Règlement XVII, abrogeant le Règlement XV en tant qu'il concernait la langue française, défend l'enseignement du français partout où il ne s'enceignait pas avant sa promulgation, même si l'élément canadien-français représente plus de quatre-vingt pour cent, même s'il est cent pour cent de la population de l'arrondissement scolaire en question.

C'est clair: l'on refuse à la population française ce que l'on accorde à la population allemande.

C'est au moins du "fair play" britannique!

Nous attendons la réponse du **Free Press.**

LE CAS THORNTON.

Est-on justifiable, étant donné les statuts de l'Alliance Française et la nature de cette société de propagande de la langue française dans les milieux anglais, de lui demander de retirer au ministre de l'éducation, M. Thornton, le titre de membre honoraire qu'elle lui conférait à sa première séance? Nous ne demandons point si l'on doit sommer pompeusement M. le président Osborne de faire lui-même pareille besogne. Tous ceux-là qui ont un peu de bon sens et d'éducation répondraient immédiatement non.

Le seul point à débattre c'est celui-ci: l'Alliance Française peut-elle retirer à M. Thornton la dignité qu'elle lui conférait lors de sa première séance?

Au risque de surprendre, peut-être de déplaire à nombre de nos amis, à bon droit, comme nous d'ailleurs, profondément indignés de la conduite du ministre de l'éducation vis-à-vis des écoles françaises de cette province et de la langue française au Canada, nous n'hésitons pas à soutenir que l'Alliance Française dérogerait gravement à ses statuts en accédant à la demande d'expulsion formulée à la légère par un collaborateur quelconque de notre confrère français de Winnipeg. L'acte du ministre de l'éducation est un acte politique et comme tel échappe à la juridiction de l'Alliance Française. Seul un acte d'hostilité contre l'Alliance Française, en tant qu'Alliance Française, justifierait, nous n'hésitons pas à le dire, le retrait de l'honneur conféré au ministre de l'éducation. Un tel acte d'hostilité n'a pas encore été posé par le ministre d'éducation. Jusqu'à ce qu'il le soit, nous soutiendrons que l'Alliance Française n'a aucunement le droit de retirer à l'honorable Thornton son titre de membre honoraire.

* * *

Si l'honorable Thornton avait un tantinet le sentiment des convenances, il comprendrait l'illogisme de sa situation et aurait dès la présentation à la chambre de son projet de loi anti-français, cessé d'être membre honoraire de l'Alliance Française. Il a été trop rustre et trop muffle pour se rendre compte de cela. Et tout démontre qu'il est incurable.

LA DERNIERE CLASSE

Le récit de Daudet.—Aurons-nous, nous aussi, notre dernière classe de français dans l'Ontario? — La réponse nous appartient

Le petit héros d'Alphonse Daudet est le prototype de maints écoliers de chez nous. S'il a eu la tête un peu légère, son coeur est demeuré excellent. Nous présumons que la dernière classe du bon M. Hamel lui aura été infiniment profitable, tout comme la lutte actuelle dans l'Ontario sera profitable et salutaire aux petits écoliers de la province ontarienne. Ce ne sont pas ceux-là qui trahiront les intérêts sacrés de la race, pour obtenir un peu plus d'estime... ou de mépris de la part de nos compatriotes d'autres nationalités. N'ayons crainte, ceux-là sauront se tenir "debout", pour leur plus grand bien et le nôtre.

Ne serait-il pas souhaitable de voir nos instituteurs et institutrices, religieux et laïques, commenter dans leurs classes les faits et gestes de nos petits patriotes de la province voisine? Quel plus bel exemple de vaillance et de courage pouvons-nous leur présenter? Rien dans l'histoire d'aucun peuple ne nous semble plus digne d'admiration et plus propre à stimuler notre fierté nationale. Si nos enfants peuvent se hausser à un tel degré d'héroïsme, que ne pas espérer pour l'avenir de notre race?

Les 400,000 petits écoliers du Québec auraient tout à gagner à connaître les péripéties de la lutte ontarienne, surtout celles où les enfants jouent un rôle.

C'est une "classe" qui se fait actuellement dans l'Ontario. Les merveilleuses leçons qui s'y donnent sont pour tous, hommes, femmes et enfants. Donnons à chacun celle qui lui convient: à nos hommes de tous âges, présentons l'exemple des Canadiens français de l'Ontario, prêts à tous les sacrifices pour obtenir le respect de leur droit de perpétuer leurs traditions et leur langue; à nos femmes, montrons le rôle sublime que jouent les mères canadinnes-françaises d'Ottawa, se condamnant à "monter la garde" dans les écoles de la capitale pour pouvoir y faire instruire leurs enfants; enfin, à nos enfants, offrons le spectacle de cette troupe d'écoliers quittant les classes pour ne pas recevoir la visite d'un inspecteur non reconnu par l'autorité de leurs parents, se ralliant auprès de leurs maîtres et maîtresses et réclamant, auprès du maire d'Ottawa, le salaire de leurs chers professeurs.

Ce sont là de grandes et fières leçons! Tous ceux qui passent dans la Capitale fédérale en reviennent enthousiasmés et émus. Enthousiasmés, conquis par le patriotisme si généreux des nôtres: émus, désolés des tracas et des souffrances qu'ils leur faut endurer Nos compatriotes espèrent cependant en des jours meilleurs. Ils croient que la population du Québec demeurera à leurs côtés jusqu'à la fin et ils puisent dans cette croyance, la force de lutter, d'avancer chaque jour vers la victoire.

Pour nous, qui sommes exempts de ces luttes, rappelons-nous cette parole de l'ambassadeur français, demandant l'assistance de l'Angleterre au début de la présente guerre: "Ne répétez pas "l'erlaisser écraser. Nous n'en survivrions pas.

Ne commettons pas l'erreur d'abandonner nos frères et de les laisser écraser. Nous en survivrions pas.

Prodiguons au contraire notre argent et notre dévouement C'est notre propre cause que nous défendons.

M. Emile Girard, trésorier général de l'A. C. J. C., 160, rue Saint-Jacques, Montréal, et M. Onésime Chalifour, trésorier du comité régional québecois de l'A. C. J. C., 209, rue Saint-Jean, Québec, continuent de recevoir les souscriptions.

LE COMITE.

LA QUESTION D'EDUCATION.

Ce qui se passe actuellement dans l'Ontario et au Manitoba au sujet de l'enseignement des langues dans nos écoles, ce que pensent et ce qu'expriment sur ce sujet, dans des discours et dans les journaux quelques-uns de nos concitoyens imbus de préjugés, nous font craindre pour la Confédération dont nous voulons de tout coeur la paix et le progrès.

En voyant comment on traite les Canadiens-français dans toutes les autres Provinces du Dominion, nous pensons tout naturellement aux Canadiens de langue anglaise de la Province de Québec et nous nous demandons comment ils y sont traités.

La population de cette Province est presque entièrement française, presque entièrement catholique. Dans sa générosité, cette Province a été d'abord la première de toutes les Provinces à accorder des écoles séparées à la minorité. Puis, nulle part ailleurs, on peut trouver une loi scolaire plus juste, mieux dirigée, mieux équilibrée, plus soucieuse des droits et des désirs légitimes de la minorité. On y a toujours compris que pour le bien d'un pays, il faut l'harmonie entre les races qui l'habitent, il faut un patriotisme éclairé qui ne s'inspire que de justice et de fraternité, qui sache respecter les droits et les libertés de tous.

Avec une parfaite intelligence de l'état politique et religieux de la Province, on a établi une organisation scolaire qui manifeste un égal respect pour les droits généreux de l'enseignement national et pour la liberté éducationnelle des divers groupes ethniques.

L'enseignement du peuple a été avec raison soustrait aux influences immédiates et variables des divers partis politiques. En tête de toute l'organisation scolaire, se trouve le Conseil de l'Instruction publique dont le rôle est de faire les règlements des écoles, de choisir les professeurs, d'approuver les livres, de partager les octrois du gouvernement, etc.

Ce Conseil est composé de catholiques et de protestants. Il est divisé en deux comités: l'un est formé de membres catholiques, tinctes, nomme son président et son secrétaire. Tout ce qui con-l'autre de membres protestants. Chaque comité a ses sessions discerne les écoles catholiques romaines est de la juridiction exclusive du comité catholique; de même tout ce qui concerne particulièrement l'instruction publique des protestants est de la juridiction exclusive du comité protestant.

Il n'y a qu'à lire cette loi des écoles pour constater avec quel soin jaloux le législateur s'est efforcé de donner aux diverses dénominations religieuses et nationales de la Province les garanties qu'elles désirent naturellement avoir pour la conservation de leurs droits et de leurs privilèges.

Un historien anglais qu'on ne soupçonnera pas de tendresse à l'égard de notre nationalité, M. Castell Hopkins, disait de ce système d'éducation: "Ce système est remarquable comme ayant été créé dans une Province dominée par une race française et une religion catholique et cependant conçu et pratiqué avec une équité parfaite envers la minorité."

Et un pasteur protestant, M. J.-W. Shaw, écrivait: "Les catholiques de Québec, en matière d'instruction publique, nous traitent avec une générosité à laquelle je me plais à rendre hommage. Nous contrôlons nos taxes; nous avons une part généreuse aux allocations de la Législature; nous formons nous-mêmes nos instituteurs et nous faisons tous les règlements que nous voulons pour nos écoles."

Et cette largeur d'esprit qui a présidé à la confection de la loi des écoles actuellement en vigueur a toujours dirigé les hommes publics de la Province de Québec. C'est ce qu'exprimait, il y a plusieurs années, le **Globe** de Toronto en ces termes: "Ceux qui doutent que la population de la Province de Québec est exempte d'intolérance religieuse devraient étudier la manière dont la minorité protestante est traitée en ce qui concerne l'éducation. Les deux cent mille protestants de la Province ont neuf cent seize écoles élémentaires soutenues par le Gouvernement et sous le contrôle du Comité protestant de l'Instruction publique."

"En outre, il y a une subvention annuelle aux High Schools, aux écoles modèles, aux académies et aux collèges protestants. Il y a huit inspecteurs protestants nommés par le Comité et payés par le Gouvernement. **De fait les protestants de la Province reçoivent beaucoup plus que leur part des deniers affectés à l'instruction publique, si l'on prend leur nombre comme point de comparaison.**"

Et déjà en 1862, le **Leader** de Toronto écrivait: "Si tous les peuples étaient si peu entachés de bigoterie que le sont les Canadiens-français, l'énorme quantité de fanatisme religieux qui existe dans le monde serait considérablement diminué. Cet état ne prend pas sa source dans l'indifférence religieuse; car il n'y a guère de nation plus portée à la véritable dévotion que ne l'est le Canadien-français."

Cette largeur d'esprit, il l'avait aussi remarqué, durant son séjour au Canada, le plus distigué des Gouverneurs que l'Angleterre nous ait envoyé; aussi dans un banquet qu'on lui avait offert à Londres, Lord Dufferin disait: "Au Canada, la race française a appris à la perfection la REGLE D'OR de la modération et elle arrive aux résultats les plus excellents par la pratique des concessions nécessaires. Je tiens à affirmer le plus fortement possible l'habileté et l'intelligence extraordinaires dont a toujours fait preuve la partie française des sujets de Sa Majesté la Reine... On peut dire que le commencement de tous les privilèges constitutionnels dont la colonie jouit à cette heure, c'est à elle, c'est à cette partie française que l'Angleterre le doit."

Le Marquis de Lorne partageait absolument les vues de Lord Dufferin et souvent il les a publiquement exprimées. En arrivant à Québec, il n'a pas voulu rompre avec la chaîne des traditions. Recevant l'adresse de bienvenue du Maire, il saisit cette occasion pour faire avec tact l'éloge de la langue française: "J'exprime mes sentiments, dit-il, dans ce beau langage qui, dans tant de pays et durant tant de siècles, fut regardé comme le type de l'expression concise, nette, et le plus habile interprète de l'esprit et de la pensée humaine."

C'est cette langue, la langue de Corneille et de Racine, de Bossuet de Molière, la langue de la diplomatie et de la noblesse dans tous les pays de l'Europe, c'est cette langue que nous voulons faire apprendre à nos enfants. Nous la regardons comme la part la plus précieuse, après notre religion, de notre histoire, celle de Jacques Cartier, de Champlain, de Maisonneuve, de La Salle, de La Vérandrye. Les découvreurs, les explorateurs, les missionnaires l'ont fait entendre dès le dix-septième siècle dans les contrées les plus reculées du Continent, depuis les rivages du Labrador jusqu'aux Montagnes Rocheuses, des glaces du Pôle aux rives parfumées du Golfe du Mexique.

Nous croyons avoir le droit d'exiger qu'on permette à nos enfants de l'apprendre cette langue et nous voulons assez leur bien pour admettre qu'ils doivent aussi apprendre l'anglais. Pourquoi ne parleraient-ils pas les langues des deux plus nobles nations de l'Europe? Cela leur serait d'un immense avantage même au point de vue du développement intellectuel; car là où double est la peine, double aussi est la récompense.

Ce qui nous attriste profondément, c'est qu'il y a de nos concitoyens qui oublient le passé, qui ferment les yeux sur la délicatesse avec laquelle leurs compatriotes sont traités dans la Province de Québec et qui seraient prêts à nous regarder comme des étrangers dans ce pays. Ils nous rappellent ce député qui, en 1849, osa lancer contre nous, en plein parlement, cette épithète **d'étrangers.**

Lafontaine, alors premier ministre, bondit sous l'outrage et s'écria: "Quoi! les Canadiens-français, des étrangers sur leur terre natale! C'est une insulte. L'honorable député qui se fait gloire d'être un Canadien d'origine, le serait-il si les Canadiens-français, lors de la guerre de l'Indépendance américaine, n'avaient pas, par leur valeur et leur dévouement, conservé le Canada à l'Angleterre Si ce n'eut été du courage des Canadiens en 1775 et 1812, le Canada ferait aujourd'hui partie de la Confédération américaine et l'honorable député ne serait pas ici pour jouer le rôle qu'il y joue."

Qu'on sache donc, qu'on n'oublie donc pas que nous avons combattu pour l'Angleterre contre le peuple jeune et prospère qui nous présentait le drapeau étoilé et nous promettait la liberté et l'indépendance.

Qu'on se rappelle donc ce que nous avons fait, qu'on regarde donc ce que nous faisons encore dans la Province de Québec et on nous traitera avec plus de justice dans les autres Provinces.

Alors nous nous unirons sans nous assimiler; nous vivrons côte à côte dans l'harmonie; nous travaillerons ensemble avec une louable émulation à développer les ressources du pays, à préserver intact le pacte de la Confédération, à préparer tout ce que l'avenir a de possible pour nous et à faire du Canada le pays le plus libre dans le sens le plus large et le plus chrétien.

A DROITE ET A GAUCHE

Ca coûte actuellement au Canada douze millions de piastres par mois pour y maintenir les 120,000 hommes qui s'y entraînent.

C'est plutôt salé comme note.

* * *

Quand le **Free Press** déclare que la partisannerie politique paralyse ses actions, nous sommes prêts, pour une fois, à admettre qu'il a raison.

* * *

Le gouvernement prend, dit-on, les premières mesures nécessaires à la mise en vigueur de sa loi d'instruction obligatoire. S'il a autant de succès que le gouvernement ontarien qui depuis deux mois voit cinq mille enfants ne point fréquenter les écoles à Ottawa, en dépit de sa loi d'instruction obligatoire, ça va être joli.

* * *

Les troupes américaines n'ont pas encore fait prisonnier le bandit Villa. Seulement, d'après les dépêches américaines, Villa s'est par trois fois payé le plaisir de mourir.

Un prisonnier nègre à Adams, Tenn., vient de mourir pour avoir mangé trop de savon. Les goûts ne se discutent pas.

* * *

"La plupart des Russes instruits parlent le français avec aisance", dit M. P.-G. Degagné, revenu récemment de Russie.

Les gens instruits parlent le français avec aisance. Combien parlent l'anglais? Au **Free Press** de répondre.

* * *

Onze fils de pasteurs protestants se sont enrôlés dans le 203me bataillon.

Attendez, ça ne sera pas long qu'une bonne feuille orangiste va nous faire le reproche que nos curés n'ont point de fils s'enrôlant.

* * *

"Le **Herald** (journal anglais de Montréal) publiait, ces jours derniers, une caricature qui en dit long sur l'esprit, ou plutôt sur la fatuité qui règne dans l'élément anglais au Canada. **L'image** représentait au premier plan l'aigle prussien mis en charpie, à la première bataille de Verdun, par les ergots meurtriers du coq gaulois. De fait, c'est bien ce qui a eu lieu. Mais sur le fond du tableau se dessinait l'ombre **kolossale** du bouledogue anglais avec, en substance, cette légende: "**Qu'aurait-ce été si le bouledogue y avait été?...**"

Il se trouve que le bouledogue n'y est pas très souvent, quand il y a du poil, et qu'il se fait rosser aussi souvent qu'à... son tour. Que voulez-vous? on est **British** ou non. Depuis le commencement de la guerre, ça été la politique de diminuer l'éclat des victoires françaises et de magnifier les glorieuses **fêlures** (failures) des troupes anglaises".—Le **Progrès du Golfe.**

Assurément notre confrère du bas du fleuve ne lit pas nos quotidiens. S'il le faisait, il ne trouverait rien à redire à la caricature du **Herald.** Il aurait vu le **Free Press** damer le pion au **Herald** et nous apprendre que "les Allemands avancent excepté là où résistent les Anglais" ou encore que "depuis la conquête d'une partie de l'Alsace par les Français, l'on n'y parle plus qu'anglais et français".

Ca ne lui demanderait que très peu de son temps pour constater que nos Anglais sont aussi fats, sinon plus, que ceux de Montréal.

* * *

La présence moyenne dans les écoles de la ville de Québec est de 83½ pour cent.

Nous savons plus d'une ville, vivant sous le régime de l'instruction obligatoire, qui ne peut se vanter d'un pareil résultat.

* * *

Le 206me bataillon de Montréal, qui ira combattre les Allemands, recevait dernièrement des rasoirs "made in Germany" et nombre d'autres objets aussi "made in Germany".

Hip! hip! le patriotisme!

* * *

"Vous nous lâchez..."

Dans un article à la **English Review,** livraison de février dernier, M. Seton-Watson raconte que, le 29 octobre 1915, le général Joffre se rendit à Londres afin d'amener le gouvernement anglais à participer à l'expédition de Salonique, promise à la Serbie. **"A son arrivée, Sir Edward Grey, jetant aux quatre vents toutes ses promesses publiques à la Serbie, tenta d'amener le généralissime français à retraiter complètement de Salonique et à abandonner les Serbes à leur sort. Le général Joffre répondit par ce mot désormais historique: "VOUS NOUS LACHEZ SUR LE CHAMP DE BATAILLE".** On sait, que finalement, Joffre remporta son point et que les Anglais se décidè à prendre part à l'expédition de Salonique." — Le Devoir.

Nous parions qu'aucun de nos quotidiens ne reproduira ces paroles de M. Seton-Watson.

* * *

"C'est une pauvre consolation pour les Français, écrit Sir Joseph Pope, ancien secrétaire privé de Sir John Macdonald, que de se faire dire que l'oppresseur aurait pu employer des moyens plus rigoureux que ceux qu'il a adoptés, qu'il s'est contenté comme préliminaire à une action plus rigoureuse, d'enchaîner les professeurs canadiens-français. L'objectif ultime est évident, il est avoué. C'est une tentative d'écraser la langue française dans cette province — politique que réprouvaient également Macdonald et Blake et contre laquelle on proteste aujourd'hui — politique dont Blake demandait avec une belle ironie: Croyez-vous réellement qu'elle prévaudra?"

Cela n'empêchera pas le **Free Press** de répéter après l'honorable Ferguson que le Règlement XVII fait la part très large au français.

* * *

"Le jeune homme ou la jeune fille bilingue commence la vie avec un avantage de la plus haute importance." — **Free Press** d'Ottawa.

* * *

"Nous avons toujours été, écrit le **Montreal Daily Star,** de ceux qui condamnent cette stupide guerre de l'Ontario contre les écoles françaises."

* * *

La ville de Lévis, Québec, réclame qu'on s'adresse à elle en français. Elle en a assez de l'anglais: très bien. Nous sommes chez nous au Canada.

* * *

Que vaut l'enseignement du français dans les écoles secondaires de cette province?

LE COIN DES DAMES

POUR ne pas manquer à la promesse que j'ai faite d'écrire à mes amies durant mon absence, je laisse donc courir ma plume au gré de ses caprices. Toutefois, je ne croyais pas qu'il fût si difficile à certain jour d'être fidèle à la parole donnée... Je comptais pour sûr sans mes neveux et nièce qui ne me rendent pas la chose aisée. Ils savent si bien s'attirer les caresses d'une "Tante Gateau".

Voilà quinze jours que j'ai déserté mon nid, et depuis je me creuse en vain la tête pour trouver de quoi intéresser mes curieuses lectrices.

Ici comme chez nous, nous sommes en plein carême... et ici comme partout les estomacs catholiques regimbent sous le règne poisson. — Mon Dieu qu'il nous en coûte donc de faire un peu pénitence!...

La température est en harmonie avec le régime... La mauvaise humeur aurait raison de nous, ma foi, si pour suppléer aux rayons du soleil qui nous manquent, nous n'avions la saine influence d'un milieu de chaude affection...

Je dois avouer pourtant que si mon humble personne est rendue à 600 milles de distance, ma pensée me ramène souvent vers vous et je vis de votre vie autant que je le puis par la voix des journaux. Ici je n'entends pas parler de ces luttes religieuses et politiques qui nous remplissent d'inquiétudes chez nous. L'Anglais prédomine... A l'école — comme partout ailleurs dans l'Ouest — le français tient la plus petite place possible.

Mais je devine que ce n'est pas sans une grande et pénible anxiété que la vraie mère canadienne-française voit grandir ses petits enfants et elle voudrait éloigner d'elle le jour où elle devra se résigner à les voir, sous ses yeux, faire leurs devoirs de classe en anglais.

La mère qui aime à suivre les travaux de ses petits, à les aider dans les passages difficiles; la mère qui, penchée sur le cahier de l'élève, lui montre comment résoudre les problèmes ardus, comment fera-t-elle si elle n'a pas la connaissance suffisante de cette langue qui n'est pas la sienne?

Mais doit-elle consentir à ce que ses enfants consacrent leurs premiers efforts à la langue anglaise? — Non! mille fois non, et elle mettra tout en oeuvre pour empêcher cette violation de ses droits.

Je termine, car imaginez-vous que sans trop m'en apercevoir, Monsieur Bébé s'est glissé sur mes genoux. Convenez que j'ai un certain mérite à vous écrire... et que vous me saurez gré de ma bonne volonté... Tout de même, je dis: "mon joug est doux et mon fardeau léger" et j'inflige comme punition à Monsieur Bébé qui vient me déranger, un gros baiser.

JACQUELINE DES ERABLES.

B......, le 12 mars 1916.

mes, le velours de laine, la serge, le velours et les étoffes quadrillées sont les tissus conseillés.

* * *

Pour la femme d'affaire qui a peu de temps à consacrer à sa toilette, la mode a créé un corsage entrecroisé qui est très prompt à endosser. Les étoffes souples et légères sont particulièrement recommandées pour ces corsages.

* * *

La robe de dessous princesse donne à la toilette moderne le support qu'elle réclame. L'encolure ronde est préférée, car alors ce dessous de robe se passe pardessus la tête. On peut mettre un volant froncé ou plissé. Les tissus lingerie — le Nansouk, le linon, le zéphy, la fine toile sont recommandés.

* * *

Il y a peu de costumes aussi résistants pour les petits garçons que le costume "Norfolk" en tissu anglais, serge bleu-marine ou autre étoffe solide. Une ceinture de même tissu se glisse dans les fentes pratiquées dans les plis.

* * *

Pour les plus petits, la blouse russe froncée en nid d'abeille est bien coquette et nouvelle. Un petit pantalon droit est tout à fait pratique pour ces tout-petits.

QUESTIONS ENFANTINES

De nos jours, on semble développer les exercices physiques chez la jeunesse à un point qui peut paraître exagéré. Des associations physiques de tout genre existent non pas seulement dans les grands centres, mais même le plus petit village tient aussi à posséder dans un cadre plus restreint, il est vrai, une association où la jeunesse peut prendre les exercices du corps nécessaires à son âge.

L'enfant en voie de formation, de développement physique, ne peut aspirer à se joindre à ses aînés. Mais n'en reste pas même un fait établi que l'enfant d'instinct sait se créer des exercices musculaires propres à développer ses petit membres. Cet enfant pétillant, aux yeux clairs et vifs, débordant de vitalité, sent le besoin impérieux de se débarrasser de son trop plein de vie. Comme la jeune plante qui pousse et que l'on voit presque grandir à l'oeil, ainsi l'enfant grandit et demande de l'air, du soleil et de l'espace et il sent en lui-même qu'il lui faut de l'exercice du corps. Il aimera à grimper dans les arbres, se pencher sur la clôture, escalader l'escalier pour se rendre au grenier à foin et de là monter sur le toit. Sur la hauteur, vous verrez la satisfaction, la joie éclairer ses joues rougies par les efforts des bras, des mains et des jambes. Croyez-vous qu'il comptera le nombre d'accrocs, de déchirures que subiront les bas, la culotte et le gilet? Bien sûrement non; c'est le moindre de ses soucis et il n'entrevoit même pas la possibilité d'une réprimande ou d'une correction. Son but est atteint et la dépense d'un peu de vitalité le récompense amplement de ses efforts et de l'état lamentable de ses vêtements.

Aussi la question se pose-t-elle: doit-on laisser un enfant grimper ou le lui défendre? Il me semble que si l'on désire avoir un enfant fort, vigoureux, il est absolument nécessaire que le développement physique se fasse par les exercices du corps proportionnés à son âge Marcher, courir, crier et sauter sont d'excellents moyens de développement, mais il lui faut aussi des exercices plus violents où ses muscles puissent se mettre en plein mouvement. La marche, quand elle n'est pas exagérée produit un effet salutaire. Courir modérément avec un repos après chaque course, sauter sans trop d'efforts, crier est un besoin de la nature chez l'enfant, et il faut le laisser faire du moment que les cris ne dépassent pas les bornes de la modération. Mais ajoutez à tout ceci l'escalade de la clôture et vous aurez là le couronnement du développement physique de l'enfant.

Sans doute il y a toujours la crainte d'une chute qui sans être fatale, peut parfois entraîner la fracture d'un membre. Mais, somme toute, il n'arrive pas plus d'accidents aux enfants qui grimpent sur les clôtures ou ailleurs que ceux produits par la bicyclette, l'automobile, le jeu de balle et autres amusements. Ne voit-on pas souvent un enfant se blesser avec un rien. Il est vrai, d'un autre côté, qu'encourager les exercices dangereux n'est pas désirable, mais si l'enfant veut s'y livrer, laissons-le faire tout en surveillant ses mouvements et l'arrêter quand il y a danger.

Il est certain que des lambeaux pendront à la culotte, que les bas résisteront difficilement à la rencontre des clous, mais ce mal là se répare et l'enfant aura l'exercice nécessaire.

Gertrude.

FLEURS D'HIVER

Une pauvre ouvrière, collée contre la montre d'une marchande de fleurs de la Chaussée d'Antin, regardait les lilas d'un air anxieux.

Le neige, au dehors, tombait froide et pressée. Les lilas de la boutique semblaient avoir été caressés par les premières brises du printemps.

Avec hésitation, la femme ouvrit la porte de la marchande.

"La branche de lilas, combien? fit-elle en la prenant.

—Dix francs.

—Dix francs! s'écria l'ouvrière qui laissa tomber sur le comptoir les fleurs qu'elle tenait.

Une larme s'échappa de ses yeux, une de ces larmes isolées et contenues qui brûlent les paupières.

"Mon pauvre petit garçon! s'écria l'ouvrière. Il était né pendant que les lilas étaient en fleurs Et il partira pour toujours sans une branche dans les bras.

—Vous avez perdu votre enfant? dit la marchande émue.

Alors, elle prit non plus une branche, mais une touffe de lilas, en emplit le tablier de la malheureuse mère, et repoussant la pièce de monnaie que celle-ci lui offrait:

"Il ne sera pas dit que j'ai fait payer le dernier lit de votre enfant".

DE LA MODE

Le manteau ajusté est du dernier genre avec son collet et son col en entonnoir. La tombée en godets du manteau à partir des hanches est à noter. Le drap de da-

CONSEILS UTILES

Pour rafraîchir un tapis frottez avec de l'eau dans laquelle vous ajoutez quelques gouttes d'ammoniaque. Vous en ferez ressortir les couleurs et les insectes, s'il y en a, seront exterminés.

* * *

La térébenthine et l'ammoniaque en parties égales enlèvent les taches de peinture sur les habits.

RECETTES

Fèves au lard

Ingrédients: 4 tases de fèves; ¼ livre de lard salé — de gras seulement; 3 cuillerées à soupe de melasse; 1 cuillerée à thé de moutarde.

Préparation: Faites tremper les fèves dans l'eau froide toute la nuit; le matin remettez-les dans de l'eau fraîche froide et laissez-les bouillir jusqu'à ce qu'elles soient molles, mais faites attention qu'elles ne se brisent pas en cuisant.

Quand elles sont cuites, coulez-les et mettez-les dans un pot à fèves. Coupez le gras de lard par petites tranches et mettez avec les fèves. Mêlez dans une tasse une cuillerée à thé de moutarde avec la melasse et remplissez la tasse avec de l'eau chaude et versez sur les fèves. Ajoutez toujours assez d'eau pour les couvrir jusqu'à la dernière heure. Faites cuire huit heures dans un fourneau modérément chaud.

* * *

Salade au chou

Ingrédients: 1 petit chou ou la moitié d'un gros; 1 cuillerée à soupe de beurre; 1 cuillerée à soupe de sucre brun; 1 oeuf; ½ tasse de lait; ½ tassc de vinaigre; poivre et sel.

Préparation: Mettez le vinaigre et le beurre ensemble et laissez jeter un bouillon. Après avoir bien mélangé, ajoutez la moutarde, le sucre, le lait et les oeufs bien battus. Brassez doucement avec le vinaigre jusqu'à ce qu'il bout. Coupez le chou bien fin, assaisonnez de poivre et sel, mettez dans la sauce et laissez jeter un bouillon. Quand c'est froid, servez.

* * *

Homard à la crème

Ingrédients: 1 tasse de crème; 1 tasse de homard; 1 oeuf; 2 cuillerées à soupe de beurre; 1 cuillerée à soupe de farine; 1 pincée de moutarde; sel et poivre.

Préparation: Faites chauffer la crème, quand elle est chaude, ajoutez le beurre et la farine, défaites en crème et brassez jusqu'à ce que cela soit bien lié ensemble. Ajoutez le homard coupé en petits morceaux et laissez jeter un bouillon, mettez l'oeuf bien battu. Assaisonnez avec sel, poivre et moutarde. Quand c'est bien cuit, versez sur des biscuits ou des toasts.

* * *

Biscuits

Ingrédients: 1 tasse de sucre; ½ tasse de beurre; 2 oeufs; essence; 4 cuillerées à soupe de lait; 2 tasses de farine; 2 cuillerées à soupe de poudre à pâte.

Préparation: Mélangez ensemble le sucre et le beurre. Ajoutez les oeufs bien battus puis le lait et l'essence au goût. Tamisez la farine avec la poudre et ajoutez graduellement aux ingrédients ci-dessus, jusqu'à ce que la pâte puisse être manipulée. Roulez mince et faites cuire dans un four feu vif.

J. B.

* * *

LA COUTURE EN GEURRE

Par Mme Marguerite Boullenger

On annonce une grande exposition des modes allemandes à Constantinople, qui durera pendant tout le mois de février.

Le kaiser veut que l'influence germanique soit complète et définitive en Orient, et il exige que toute idée française en soit désormais bannie, même celles concernant l'élégance féminine.

Les Orientales opulentes n'imiteront plus nos modes parisiennes, mais elles s'affubleront à la manière des Gretchen de tous les mondes. Leurs beaux cheveux passés au henné seront-ils tordus et enroulés en colmaçon? Auront-elles le canotier sur le front et le lorgnon sur le nez? Seront-elles habillées de la fameuse robe réforme à bretelles et de la chemisette droite qui accentue l'épaisseur des unes et la maigreur des autres? Un visage reluisant de touristes essoufflé complétera-t-il le tableau, répété avec un art si ironique par le maître Hansi?

Après ce résultat obtenu, le kaiser sera satisfait. Espérons-le. Mais c'est un homme qui n'est jamais content de lui ni des autres. Cette fois-ci, il aura remporté sa plus belle victoire: une victoire esthétique.

Adieu donc les élégances de la rue de la Paix, les robes du soir enchanteresses, véritables chefs-d'oeuvre de délicatesse, de beauté, évocatrices de rêves doux et troublants. Adieu le tailleur pratique et de bonne coupe. Toutes ces choses doivent disparaître de Turquie, au doigt et à l'oeil, puisque le kaiser le veut. Et en Turquie c'est si facile de faire disparaître les gens et les choses qui vous gênent.

L'empereur, décidément, se démène et se surmène, afin d'imposer l'esprit de la Germanie à l'univers entier.

D'autre part, il a donné l'ordre que le bon goût et l'initiative dans la toilette fleurissent à Berlin et se répandent dans toute la Confédération; c'est de là que doit partir l'idée directrice Des délégués, accourus de tous les points de l'Empire, se sont réunis dans la ville du kaiser. Le directeur des arts décoratifs a pris la parole (c'est lui qui dirige le mouvement!): "Il faut, a-t-il dit, que l'Allemagne apporte sa note personnelle dans la mélodie de la mode internationale." Voilà une phrase emphatique et inquiétante qui ne nous annonce rien de bon.

Les Grecs appelaient parfois l'âme une "harmonie" mais chez ces artistes par excellence, l'idée évoquait une beauté et une pureté qui répondait à l'art paisible et chaste de l'humanité antique.

Mais si les Allemands nous font de la musique dans leur toilette, ils sont perdus. Je redoute une cacophonie de nuances et de lignes sans pareille, à en juger par leurs vilaines faces grimaçantes et malhonnêtes, dessinées par Raemaekers.

Le Maître délégué, au concert berlinois de l'élégance, se rend compte que ses compatriotes n'ont eu jusqu'ici dans la mode et son esthétique aucune prépondérance, et qu'ils n'ont témoigné d'aucun goût créateur.

Les Allemandes copiaient de vilains modèles de chez eux; elles se copiaient entre elles, serviles et maladroites.

Désormais, elles se livreront à leur imagination: c'est l'ordre du kaiser. Espérons qu'elles varieront les toilettes selon leur taille, leur couleur de cheveux et de teint. A quels résultats arriveront-elles? C'est ce que l'avenir nous montrera.

Elles banniront certainement nos fragilités françaises, car elles sont pratiques jusqu'à l'amour de la laideur et de la disgrâce. Elles nous traitaient de frivoles, mais leurs maris ou leurs frères qui venaient à Paris pour affaires et vilaient plaisirs ne se sont-ils pas jetés sur tous les menus objets de la toilette féminine? Partout où ils ont passé, les soldats du kaiser ont volé le linge de maison et de corps et l'ont expédié en Allemagne. Dans ce pays, on peut être cambrioleur et assassin, c'est beaucoup mieux porté que d'avoir le respect de sa personne physique.

Pendant quel 'Europe se bat, tout absorbée par son travail sanguinaire de destruction et de mort, les Américains, eux, en gens pratiques, ont profité de la guerre pour donner une extension nouvelle à leur commerce.

"C'est la vie", disent-ils comme nous disons: "C'est la guerre!"

On peut juger de leur activité par les magazines nouveaux (tel le **Harper's house**), édités ceux-là, non plus en France, mais chez eux. Les illustrations sont signées d'artistes américains; et les modèles sortent de grandes maisons de couture américaines. Qu'en pensent nos grands pontifes de la rue de la Paix et de la place Vendôme? Je m'explique maintenant certaines de leurs nervosités.

L'Angleterre prend égalemnt une large initiative et fonde des maisons à Lisbonne et à Madrid.

Pendant ce temps, nos couturiers risqueraient fort de perdre la suprématie qu'ils avaient, jusqu'ici dans le monde entier s'ils ne réagissaient pas contre cette concurrence commerciale, très loyale d'ailleurs. La France ne peut pas et ne doit pas abdiquer ses droits à l'élégance. Nos couturiers se défendront de leur mieux dans cette lutte amicale avec les Alliés ou les neutres. Leur honneur et le nôtre sont engagés. Ils ne perdront pas leur rang: c'est impossible.

Parmi ces grandes maisons parisiennes, j'en connais une qui est allée, dit-on, jusqu'en Amérique chercher ses inspirations et ses modèles. N'est-ce pas paraître avouer une infériorité? N'aurions-nous plus d'artistes, plus de créateurs?

Dans les blessés ou les mutilés réformés, il y a certainement des hommes de bon goût capables de créer et de dessiner des modèles. Les femmes peuvent aussi rendre des services dans ce genre de travail.

Certes, l'initiative et le goût français sont un peu stagnants en ce moment. L'heure n'est pas encore aux innovations audacieuses. Par une anomalie bizarre, on est revenu aux époques anciennes comme si la nôtre n'était pas toute dirigée vers l'avenir; cette lutte n'étant que l'aurore de toute une orientation nouvelle d'idées et de manière de vivre. Alors, on a évoqué joliment et infidèlement le romantisme, le Louis XV, le Second empire.

Evidemment, les occasions mondaines officielles se font rares: plus de grandissimes dîner, plus de courses ni de théâtres où l'on s'habillait, ou se déshabillait en se décolletant, plus de réceptions sensationnelles et tapageuses où le luxe éclatait autant que la vanité.

Certes, créateurs et inspirateurs manquent d'entraînements, mais puisque la vie est plus simple et plus rationnelle, pourquoi vouloir rechercher les idées extraordinaires, exotiques ou luxueuses? A quoi bon passer les mers pour rapporter des nouveautés?

Contentons-nous de choses pratiques et jolies, facilement adaptables à la vie moderne, et à la vie de guerre surtout. Ne choquons personne ni par notre frivolité ni par notre austérité. On a exagéré peut-être l'ascétisme dans la toilette, et certaines femmes, s'étant retirées complètement de tout contact mondain, se scandalisent aujourd'hui trop facilement.

Les soldats et les officiers, eux, n'ont pas de ces outrances-là; ils seraient fort attristés de voir l'élégance disparaître de la manière française. Ils sont bien plus dans leur naturel que nous en ce moment. La mort ne leur inspire pas d'idées tragiques. Ils l'attendent sans la désirer. Plus que jamais ils apprécient le charme et la douceur des choses féminines, pourvu qu'elles soient dépouillées de mièvrerie et de pose. Ils ont pris contact avec la vie, la vraie vie de la nature, sans artifice, face à face avec la mort et les nécessités premières, le froid, la faim et le danger. Et ce sont des âmes bien trempées qu'ils voudront rencontrer désormais.

Certes, l'élégance américaine peut leur plaire par certaines grâces libres et souples, mais les vieilles races se doivent à elles-mêmes d'enseigner aux plus jeunes ce qu'elles ont appris dans le cours des siècles au prix de leurs larmes, de leur sang ou de leur labeur. Notre passé, riche de gloire et d'ans, ainsi que notre histoire alourdie encore du poids de cette guerre fantastique, nous ont formé une âme plus expérimentée et plus mûrie. C'est nous qui tenons le flambeau lumineux de l'art et de la vie devant toutes les civilisations, et nous ne le céderons jamais tant que la France idéale vivra.

Marguerite Boullenger.

L'AGRICULTURE A L'ECOLE

Nous lisons dans le rapport de M. Jean-Charles Magnan sur **Les Jardins Scolaires** et l'**Agriculture dans les écoles rurales** de Québec:

L'école primaire n'est pas une école d'agriculture et ce serait faire fausse route que de lui faire jouer ce rôle. Et, d'ailleurs l'institutrice n'a pas reçu la formation agricole nécessaire pour enseigner pratiquement les travaux de grande culture, etc.

Par agriculture à l'école, nous entendons faire aimer et respecter cette profession aux enfants, leur donner les notions générales de cette science, leur inculquer les principes généraux que doit connaître tout bon cultivateur. De plus, nous croyons être en mesure de former des cultivateurs d'élite qui feront de l'agriculture une industrie; des cultivateurs "liseurs et travailleurs", non des théoriciens, mais des hommes qui ne craidront pas de lire les revues et journaux agricoles.

A ce sujet, je lisais récemment un travail de M. S. B. McCready, du Département d'Education de Toronto et en même temps directeur de l'Enseignement élémentaire agricole de la province d'Ontario. Voici ce que disait ce spécialiste en fait d'éducation agricole: — "Ce que l'enseignement de l'Agriculture prétend faire, c'est développer cette partie du futur agriculteur qui se trouve au-dessus des épaules et qu'on appelle la tête. Le succès en agriculture ne dépend pas seulement des travaux manuels, du talent de bien labourer, de bien herser, de bien récolter, de bien semer, non: mais la source du bonheur et du succès, c'est la faculté de bien raisonner, d'observer minutieusement, de lire, de penser à son travail, d'y avoir du plaisir et de l'intérêt, et de désirer l'améliorer. — voilà ce qui mène au succès et voilà ce que les écoles primaires peuvent faire. Elles peuvent inciter les enfants à penser à cette vie agricole, à en être fiers, à avoir le désir de lire les écrits qui s'y rapportent".

Et, nous considérons que le jardin scolaire est le meilleur moyen d'atteindre ce but, tout en étant un précieux auxiliaire pour l'institutrice.





Pour Lire au Foyer le Dimanche



AVANT LE MARIAGE

C'est une grosse affaire que de se marier. Pour bien des gens, le mariage ressemble fort aux galères à perpétuité: on se désole de se voir ainsi lié à jamais, on s'arrache les cheveux (mutuellement) on voudrait revenir sur le **oui** fatal et le remplacer par un immense **non**.. Peine perdue! c'est pour toute la vie. Donc, avant de contracter mariage, réfléchissons et pesons bien le pour et le contre, afin de ne pas nous embarquer, comme tant d'autres, dans une mauvaise affaire.

Ces réflexions salutaires seront une médecine préventive, capable d'empêcher bien des accidents; elles doivent porter sur trois graves questions: 1o Me marierai-je? 2o 2o Avec qui me marierai-je? 3o Une fois mon choix fait, comment me préparerai-je au mariage?

Premier doute: **Me marierai-je?** — Il ne faut pas se le dissimuler, l'état du mariage est **ordinairement** beaucoup plus difficile, beaucoup plus pénible que le célibat. Jusque-là, on n'a guère été responsable que de ses propres actes, et personne n'a dû partager avec nous le fardeau de nos peines, de nos mécomptes et même de nos fautes. Une fois qu'on est marié, cette responsabilité s'étend à un mari ou à une femme qui trouve habituellement le dit fardeau fort peu supportable. En outre, il est difficile de trouver sur la terre une perfection de mari, une perfection de femme; l'éducation a été différente, les idées ne sont pas les mêmes; l'un aime le vinaigre, l'autre préfère l'huile; et il résulte de tout cela des chocs, des larmes, et quelquefois même autre chose. Garçon, fille, on était à son aise, parce que le budget était simple; marié, mariée, on a plus de dépenses et guère plus de recettes, et le budget est si bien composé qu'on ne sait vraiment plus comment mettre les deux bouts ensemble.

Bref, l'état de mariage est difficile; il comporte de grands devoirs et il apporte de lourdes charges; c'est un joug, dont on ne peut plus s'affranchir, une fois qu'on s'y est soumis: il faut donc longuement réfléchir avant de se décider à l'accepter; il y va du bonheur et quelquefois du salut.

A cette question: **Me marierai-je?** si j'ai eu la simplicité de répondre affimativement, que dois-je faire? Avec qui me marierai-je?

Avec qui me marierai-je?—Oh! la grosse affaire! Choisir un mari, choisir une femme! Quelle **quine** à la loterie! Si à la loterie on gagnait toujours le gros lot, si on était toujours sûr d'attraper le numéro gagnant, la loterie serait une chose charmante; hélas! elle est si peu charmante que presque tout le monde s'y ruine bel et bien. Dans cette loterie humaine qu'on nomme le mariage, on perd presque toujours, et ceux qui tirent le bon numéro sont presque des phénomènes. Pourquoi cela? Parce que d'ordinaire on choisit à la légère l'homme ou la femme à qui l'on doit unir sa destinée pour toujours.

Afin de bien choisir, il faut examiner sérieusement la **personne, la famille.**

La personne. Cette jeune fille est-elle capable de me rendre heureux? Est-elle bonne, douce, dévouée? Est-elle solidement chrétienne? Est-ce une femme de devoir et de conscience? Est-elle laborieuse, active, intelligente, bien élevée? A-t-elle des goûts simples et modestes? A-t-elle autre chose que cette petite amabilité de jeunesse, cette humeur rieuse qui séduit au premier abord, mais qui n'est après tout que de la mousse de vin de Champagne? Que de désillusions suivent de près le mariage lorsqu'un homme, avant de conclure, ne s'est pas posé gravement et sérieusement toutes ces questions-là! Le plus souvent il en est cependant ainsi: il n'a choisi sa femme qu'à la mine; parce qu'il la trouvait avenanate, il l'a crue parfaite... hélas! qu'est devenue cette perfection? Il se trouve attelé, et pour toujours, à un caractère acariâtre, emporté, grognon, à une petite tête folle, qui ne rêve que de plaisir et la toilette, ou bien à une sotte qui le rend très malheureux. — Il n'en est pas autrement des maris, les hommes ne valant pas mieux que les femmes. Une pauvre fille consent à épouser un prétendant uniquement parce qu'il a des moustaches et une barbiche bien peignées, parce qu'il jase agréablement, parce qu'il est bien tourné, etc... Est-il chrétien? Remplit-il consciencieusement ses devoirs religieux, seule garantie solide de l'accomplissement de tous les autres devoirs? Est-il bon fils? Ses moeurs sont-elles pures et honorables? Son passé peut-il garantir l'avenir? La petite étourdie saute à pieds joints par-dessus toutes ces questions, par-dessus la corde qui doit l'étrangler un jour. Mais, lui dit-on, il est protestant! — Cela ne fait rien: je le convertirai. — Mais il vit éloigné des sacrements, et il n'a aucune religon! — Bah! avec le mariage, cela changera. — Mais il a fait parler de lui; il a eu des aventures! — Il n'en aura plus. — Mais il a dissipé une partie de son avoir! — Avec moi, il se corrigera. — Mais il est violent, paresseux, difficile à vivre! — Laissez-moi tranquille; il me plaît, je peux l'épouser.. Va donc, pauvre folle; dans un an ou deux, tu m'en diras des nouvelles.

La famille. Quand on se marie, on adopte bon gré mal gré la famille de sa femme, la famille de son mari. Ici encore, il faut y regarder de près. Il faut voir si cette famille est honorable, si elle est chrétienne et capable de nous aider à marcher dans la voie droite. Trop souvent un brillant vernis recouvre un mauvais tableau: examinons, prenons des renseignements sûrs, allons au fond des choses; et, pour rien au monde, n'entrons dans une famille tarée, vicieuse, dont le frottement ne pourrait qu'empoisonner notre vie, altérer notre conscience ou notre honneur, ou du moins notre réputation. Il y a des gens qui ne se marient qu'en vue du beau-père dont la position sociale ou l'influence pourra les faire avancer dans leur carrière ou dans les affaires. C'est le beau-père alors qu'on devrait épouser, et non la fille.

Troisième question: Je veux me marier; j'ai choisi mon adversaire; **que me reste-t-il à faire avant de prononcer le 'oui' irrévocable?** — Me préparer! La préparation religieuse, est d'une très grande importance, puisqu'il s'agit de recevoir un sacrement, et de le recevoir dignement. Une ou deux semaines avant le jour fixé, il faut aller se confesser, afin de se préparer à recevoir l'absolution la veille du mariage. Si l'on osait se présenter au pied des autels sans avoir reçu cette absolution sacrée, on commettrait un sacrilège, tout aussi grave, tout aussi funeste que le sacrilège d'une mauvaise première communion. Une excellente pratique que l'on en saurait trop recommander aux fidèles qui se préparent à contracter mariage, c'est de communier ensemble, le futur à côté de la future, la veille du jour redoutable.

Tels sont les apprêts du sacrifice. Telles sont des trois phases par lesquelles doit passer tout enfant d'Israël qui aspire à la **terre promise.**

Le jour du mariage

Le grand jour est donc arrivé. Israël est au bord du Jourdain matrimonial... On sait que **Jourdain,** en hébreu, signifie le fleuve de l'**Eden,** le fleuve du bonheur. Quel bon augure! Malheureusement les Philistins sont sur l'autre rive...

Le marié et la mariée se font aussi beaux que possible; toutes les mariées sont **charmantes;** un usage immémorial le proclame hautement; et tous les mariés sont très-bien. Tout est rose ce jour-là! On se rend à l'église, non pour recevoir une simple bénédiction, comme quelques-uns semblent le croire, mais pour contracter mariage en face de l'Eglise et de son ministre.

Il est d'usage d'entendre la messe quand on se marie; cette messe suit immédiatement la cérémonie du mariage, laquelle est très simple: le curé, ou son délégué, se tourne vers les deux futurs, qui sont agenouillés au pied de l'autel, le mari à droite, la femme à gauche. Après une courte exhortation destinée à les préparer immédiatement à bien recevoir le sacrement de mariage, et à leur rappeler les graves devoirs que ce sacrement va leur imposer, le prêtre demande successivement à l'homme et à la femme, s'ils veulent se prendre **mutuellement** pour époux; et tous deux doivent répondre à haute et intelligible voix. On peut encore dire **non,** comme cela s'est vu parfois; mais dès que, de part et d'autre, on a prononcé le oui, on est marié, marié à perpétuité, indissolublement marié, marié jusqu'à la mort. La bénédiction du prêtre et le **conjungo** ne sont que la constatation officielle du mariage contracté et sa promulgation au nom de l'Eglise. C'est en effet le consentement mutuel qui forme le contrat, lequel est la matière du sacrement de mariage. La forme du sacrement consiste dans les paroles qui constatent ce sacrement devant l'Eglise et le prêtre.

Si en disant **oui,** on n'était pas en état de grâce, on commettrait, je le répète, un sacrilège; on recevrait le sacrement, mais on ne recevrait pas la grâce du sacrement; on serait marié, mais ce mariage, au lieu d'être **béni** de Dieu, serait maudit dès son origine. La grâce spéciale du sacrement est une grâce de force, de charité mutuelle, de pureté, de sanctification qui accompagne l'homme et la femme pendant toute leur vie et les aide à se sanctifier dans l'état souvent dangereux où ils entrent.

Pendant les interrogations du prêtre et les réponses des deux époux, ceux-ci agenouillés se donnent la main droite, en signe d'union. Egalement, en signe et en souvenir perpétuel de cette union, le mari passe au doigt de sa nouvelle épouse un anneau bénit; c'est l'anneau d'une chaîne, d'une chaîne que la mort seule pourra rompre.

Vers la fin de la messe de mariage, entre le **Pater** et la **Communion,** le célébrant donne une bénédiction solennelle aux deux époux agenouillés sous un voile blanc que l'on tient pendant quelques instants au-dessus de leurs têtes; ce voile symbolise la cohabitation mutuelle, et la bénédiction dans cette union de vie. Cet usage n'existe pas partout; mais, la bénédiction fait partie de la messe.

Quand tout est terminé, on se rend à la sacristie, et le prêtre, les mariés et les témoins signent ensemble l'acte de mariage.

Après le mariage

Après les roses, les épines. Sur les rosiers, il y a peu de roses et beaucoup d'épines; en ce cas, tous les mariages sont des rosiers plus ou moins garnis d'épines. Quelles sont ces épines? Quelles sont ces difficultés, ces peines de mariage, qui en altèrent si profondément les joies? Quels sont les devoirs qui incombent aux gens mariés?

1o La vie commune et le support mutuel. Tous les maris ont des défauts, toutes les femmes en ont aussi.

Pendant les premiers mois, tout est parfait: mon mari est si bon! ma femme est un ange!... Mais avec le temps, la perfection du mari s'évapore, et il ne reste plus que le mari inséparable de ses défauts: l'**ange** aussi perd l'une après l'autre les plumes dorées de ses ailes, le pauvre mari se voit en face d'une femme très imparfaite, absolument semblable aux autres. Que faire alors? Devant cette réalité cruelle, faut-il se fâcher, se dépiter, se désespérer? Pas du tout: il faut **se supporter.** Entendez bien cela: **il faut.** C'est un devoir, un devoir conjugal, qui est une des principales pièces du joug du mariage... Mais mon mari est odieux, violent, querelleur, maussade! Supportez-le, vous êtes sa femme, et, malgré tous ses défauts, il est votre mari. Supportez-le, et, plus que cela, obéissez-lui en tout ce qui ne blesse ni l'honneur ni la conscience. La femme doit en effet à son mari dans la vie commune non-seulement le support, mais encore la déférence, le respect, la soumission, l'obéissance.. Mais ma femme est insupportable; je n'y tiens plus: elle est aigre, jalouse, bête, etc!... Supportez-la. Du moment que vous l'avez épousée, vous avez pris devant le bon **Dieu** et devant elle l'engagement religieux, l'engagement inviolable de la supporter telle qu'elle est. Vivez donc avec elle le plus doucement possible; ayez pour elle tous les égards, tous les bons procédés qu'elle a droit d'attendre de vous. C'est par la douceur, et non par la violence, que vous en tirerez encore le meilleur parti; une goutte de miel, dit saint François de Sales, prend plus de mouches qu'un tonneau de vinaigre.

Ce n'est pas chose si commode que l'on pense que ce devoir **de la vie commune** dans le mariage. Il faut une rude vertu pour s'accommoder ainsi l'un et l'autre dans les milles petits détails de l'existence. Vivre à deux est en général plus difficile que de vivre seul; c'est cependant ce que doivent faire les hommes et les femmes qui entrent dans le mariage.

2o **La fidélité conjugale.** Un mari ou une femme qui violeraient leurs serments de fidélité, commettraient un horrible péché, appelé l'**adultère.** Ce péché est si grave qu'il est poursuivi même par les lois civles. Il viole en effet les lois fondamentales de la famille, et introduit le désordre et la débauche là où doivent régner l'union dans la foi jurée, un chaste et inaltérable amour. Du reste, qu'on ne s'y trompe pas: la chasteté conjugale est un difficile devoir. Au point de vue des moeurs, le mariage n'est pas un état exempt de dangers; bien loin de là, il expose à des périls très graves, que connaissent les gens d'expérience, et qui le rendent, non-seulement moins parfait, mais encore moins heureux que le célibat et la continence chrétienne. Ce point est enseigné formellement par le concile de Trente contre Luther. Pour garder intacte la fidélité mutuelle, un mari et une femme doivent veiller sur eux-mêmes avec tout autant de soin qu'un jeune homme, qu'une jeune fille. La femme doit éviter toute coquetterie; elle doit se montrer grave et sévère vis-à-vis des hommes; le mari doit éviter de son côté toutes les galanteries indiscrètes, et ces mille petites libertés dont les mondains ne font que rire et qui sont cependant les trois-quarts du temps le premier pas dans la voie maudite et honteuse de l'adultère. L'adultère est le seul motif pour lequel il soit permis en conscience à deux époux de se séparer pour toujours. Il va sans dire que, tant que l'un des deux est vivant, l'autre, quoique légitimement séparé, ne peut former un autre lien. — La chasteté n'est possible dans le mariage, comme hors du mariage, que par la toute-puissante vertu de la religion, dont la pratique est ici-bas la source de tout bien.

3o **Le soin et l'éducation des enfants.** Le but premier du mariage est, dans les desseins de Dieu, la création et la génération des enfants. C'est une grande grâce que de donner au bon Dieu et à l'Eglise des enfants destinés au Paradis. Aussi la stérilité a-t-elle toujours été regardée comme un malheur. C'est donc une honte que de voir des maris et des femmes se désoler quand Dieu leur envoie beaucoup d'enfants; ces âmes lâches, qui reculent devant la plus sainte des charges, ne sont pas dignes de l'honneur que le bon Dieu daigne leur faire en les élevant au rang presque divin de père et de mère. C'est une vérité reçue par toute la terre et dans tous les siècles, que la bénédiction de Dieu repose sur les nombreuses familles.

Le soin des enfants, troisième devoir du mariage, dure toute la vie, lors même que les enfants sont devenus grands: toujours le père et la mère doivent travailler à leur bien et à leur salut; la famille chrétienne n'étant autre chose qu'une société de secours mutuels pour le bien-être en ce monde, et surtout pour le bonheur dans l'éternité. Le sacrement de mariage est comme la source qui jaillit au milieu d'elle pour la féconder, la vivifier, l'unir et lui faire porter d'abondants fruits de bonheur et de salut. Jésus-Christ, par le sacrement de mariage, est le Roi de la famille, comme par le sacrement de l'Ordre il est le Roi de l'Eglise.

Mgr de Ségur.

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

LA QUESTION ROMAINE

Trois solutions possibles:

D'abord celle de 1862, c'est-à-dire celle que souscrivit l'assemblée des évêques réunis à Rome pour la grande canonisation des Martyrs du Japon. En vertu du principe **non remittitur paccatum nisi restituatur ablatum,** les évêques, au nombre de plus de 400, remirent à Pie IX une adresse dans laquelle ils revendiquaient énergiquement les territoires que la révolution avait arrachés au Saint-Siège. Ce serait la reprise totale des anciens Etats pontificaux, qui fractionnaient l'Italie en deux parties inégales, prenaient les Romagnes, descendaient sur les Marches et ensuite par une ligne droite se reliaient jusqu'à Rome et sa province. Je crois qu'il ne faut plus parler de cette solution radicale, non point parce qu'elle est radicale, mais parce qu'après 45 ans d'occupation, l'Italie est devenue un facteur politique que personne ne voudra plus briser. Ce serait d'ailleurs un sacrifice auquel ne consentirait pas l'Italie qui se trouverait par le fait coupée en deux.

Une deuxième solution serait la remise en vigueur de l'état de choses après 1860, c'est-à-dire la reprise de Rome et de la province romaine constituées telles qu'elles étaient de 1861 à 1870. Cette solution n'offrirait pas, au point de vue politique, les difficultés de la précédente. L'Italie ne serait plus coupée en deux, elle pourrait se développer librement au point de vue économique et l'enclave pontificale, pas plus que celle de San Marino, ne gênerait en rien son administration.

Mais si cette solution serait acceptable pour l'Italie, je ne crois pas qu'elle le soit aussi facilement pour le pape. On a publié en 1885 à Marseille une brochure intitulée **La question romaine au point de vue financier.** Cette étude d'un anonyme au reste très profondément versé dans les choses romaines, nous établit que le plus mauvais cadeau à faire au pape serait de lui rendre purement et simplement la ville de Rome.

Supposons un instant que l'Italie rende au pape Rome et la province romaine.

N'oublions pas qu'en 1871, cette province était annuellement passive de 25 millions.

Pie IX y avait subvenu pendant dix ans par la charité des fidèles. Mais ce n'est là qu'un moyen extraordinaire et non la résultante d'une situation normale. Si le pape redevenait maître de Rome, tous les étrangers, c'est-à-dire tous les Italiens non romains que le séjour de la capitale avait attirés puis fixés à Rome, s'empresseraient de s'en aller, et ce n'est point exagérer que d'évaluer à 150,000 le nombre des personnes qui quitteraient ainsi Rome pour suivre la cour et les grandes administrations de l'état dont elles dépendent. Ce chiffre serait même bien au-dessous de la réalité si nous prenions toutes les grandes administrations qui ont leur siège à Rome et qui, forcément, seraient obligés d'aller ailleurs.

Il s'en suivrait une dépression économique dans Rome telle que bien des entreprises privées basées sur une population de 560,000 habitants, qui s'accroit chaque année de dix à quinze mille unités, seraient obligés de faire faillite. Le gaz, les eaux, les tramways, pour ne citer que trois des plus grosses entreprises, ne pourraient plus marcher, et ce ne serait pas les pèlerins qui viendraient combler le déficit. En plus, il y a les gros travaux faits à Rome.

Laissons de côté les quais du Tibre, qui sont une entreprise du gouvernement.

Le plan régulateur de la ville de Rome a coûté plus de 400 millions dont il faudrait payer annuellement les intérêts, et je doute que le gouvernement italien qui aurait abandonné Rome voudrait en continuer la garantie. La ville de Rome se trouverait dans l'impossibilité de boucler son budget, de servir les intérêts de ses dettes et même d'assurer les services essentiels de sa vie municipal. Ce serait donc la ruine complète. Seuls les loyers seraient à bon marché, parce qu'ils ne trouveraient plus preneurs. Et je ne parle pas de l'intérêt des services de la dette publique que naturellement le gouvernement devrait assurer pour une part proportionnelle et qui viendrait augmenter le total du déficit. Il était, répétons-le, de 25 millions en 1871.

A quel chiffre se monterait-il en 1916?

C'est pour ce motif qu'il faut encore écarter cette solution, à moins que l'Italie ne voulût pas seulement céder Rome et sa province, mais continuer sa guarantie sur la dette et pourvoir au déficit des finances municipales et politiques.

Il existe une troisième solution. Celle-la est possible, facile même. Elle ne touche aucun intérêt matériel acquis, n'enlève à l'Italie rien de ce qu'elle a pris et cependant pourvoit d'une manière équivalente à la liberté et à l'indépendance du Saint-Siège. Dieu veut que son vicaire soit libre et indépendant, mais il peut varier les modes qui assurent cette liberté et cette indépendance. Pendant des siècles ce mode a été la constitution d'un domain temporel, dont le dernier lambeau a été arraché au pape par la révolution en 1870. Mais il y en a évidemment d'autres. L'Italie le sait si bien qu'en 1871 elle a fait la **loi des garanties.** C'est une loi spéciale, qui n'est pas, selon les juristes italiens, comme les autres lois du royaume, mais bien une loi fondamentale de l'Etat. Celui-ci se serait en quelque sorte lié les mains, s'interdisant d'aller plus loin et de briser le pacte qu'il signait. L'acte porte la signature de Victor-Emmanuel et celle de tous ses ministres. Cette loi prétend régler **les garanties** du chef de l'Eglise et d'ailleurs en porte le nom. — Je ne veux point faire l'examen de cette **loi des garanties,** cela m'entraînerait trop loin. Il me suffit de savoir que le Souverain Pontife n'a point voulu l'accepter, et ce refus semble bien prouver que la loi ne garantit ni l'indépendance ni la liberté du Saint-Siège. Depuis 1871 on a vécu là-dessus, c'est-à-dire sur un contrat proposé et non accepté.

Ca n'est pas une solution. Je dois dire que jusqu'à présent l'Italie a exécuté loyalement les conditions de ce pacte unilatéral. Il y a bien eu des moments de crise, des périodes où le gouvernement italien boudait un peu. Mais l'Italien est très souple et bientôt le nuage — je ne dis point l'orage — se dissipait et les relations reprenaient comme par le passé, Quirinal et Vatican ne cherchaient point querelle, bien mieux, dans les questions de détail, on s'arrangeait pour que personne n'eut à souffrir. — Mais ces quarante-cinq années ne dureront peut-être pas toujours. L'Italie est un pays parlementaire et les surprises de la politique peuvent s'y faire jour comme ailleurs. Il y a actuellement une poussée socialiste intense contre laquelle le gouvernement est un pu désarmé par suite des gages qu'il a ostensiblement donnés à ce parti dont il s'était fait un tremplin politique. Rien ne m'assure que le **statu quo** durera longtemps. Du reste, ça n'est pas un règlement. Or, que pourrait demander le pape? Une chose bien simple. De légères retouches à la **loi des garanties.** Quelques-uns de ses articles, en effet, ne peuvent point être acceptés dans leur forme actuelle par le pape. Puis, cette loi ainsi retouchée, il faudrait la mettre sous la garantie officielle des **Puissances.**

Don Alessandro.

(A suivre la semaine prochaine)

Autour de la Ferme



LA LUZERNE ET SES PROPRIETES FERTILISANTES

La luzerne, que nos amis les Anglais appellent alfalfa, est une plante que tous les cultivateurs devraient connaître. Outre ses propriétés comme fourrage, elle donne en même temps une grande fertilité à la terre.

Nous parlerons d'abord de cette dernière propriété; puis, nous dirons sa valeur, comme fourrage, et, si vous êtes bien déterminés à en faire l'essai, nous traiterons de la manière de la semer.

D'abord, vous savez que la terre prend autant sa force productive des gas de l'air que des sucs qu'elle renferme. Le bon Dieu a mis généreusement dans l'air tous les gas nécessaires à la production des grains et des herbes en général. Oui, mais il faut que ces gas que contient l'air, descendent dans la terre, et c'est ce en quoi consiste la bonne culture. Tout brin d'herbe qui se développe se saisit d'une certaine quantité de ces gas pour former sa tige et ses feuilles. Donc l'herbe de nos pâturages est rempli de ces gas et l'animal, en broutant, s'en nourrit. A son tour, la partie qu'il rejette est utile à la terre parce que, disons le mot, ce fumier n'est rien autre chose que ces gas de l'air dont s'était emparé la tige. Tout le monde sait l'effet du fumier sur nos terrains, comme aussi vous savez que fumer un terrain c'est faire descendre dans la terre par la tige de l'herbe et l'animal les gas de l'air.

Ceci établi, considérez qu'il y a des plantes qui au lieu d'emmagasiner les gas dans leur tige, — comme le blé, l'avoine et les foins, — attirent les gas dans leur racines: ce sont les légumineux. De cette espèce sont les trèfles. La luzerne qui est une espèce de trèfle a donc la propriété d'altérer directement dans la terre les gas de l'air. Ses racines grosses d'un pouce sont longues de 2 ou 3 pieds. C'est à cette profondeur de la terre que le nitrogène s'introduit pendant que la plante fait sa tige. Quand vous labourez ce terrain, ces racines qui ont servi de conduit, aux gaz servent maintenant de canaux pour introduire la pluie.

Ce terrain donc enrichi de gas et humecté jusqu'à une telle profondeur, est dans le meilleur état possible.

Je dirai que ni la pluie ni la sècheresse ne peuvent l'affecter. En effet, on comprend que dans un terrain ordinaire sous un labour de 4 à 5 pouces, la terre devient dure; et cette croûte, que la pointe de la charrue ne peut pas briser, l'eau n'y a pas accès. Aussi, par une grande pluie, ces quelques pouces de terre sont noyés. Le soleil vient-il à paraître, il a bientôt fait de dessécher ces 4 à 5 pouces de terre. Le grain jaunit et on dit: il a été noué par le trop de pluie. On pourrait dire avec plus de raison que cette mince couche de terre est trop vite desséchée.

Au contraire, quand le sol est défoncé à deux ou trois pieds, par nos racines de luzerne, la chaleur, au lieu d'être nuisible, devient bienfaisante.

La luzerne rend donc le sol plus riche puisqu'au lieu d'une couche de terre végétale, elle nous en donne une de 2 ou 3 pieds.

Cependant, cette propriété, bien que très grande, n'est pas sa plus appréciable. Ceux qui possèdent une luzernière ne la changeraient pas pour un champ de blé de 40 minots à l'acre — et la semaine prochaine je vous dirai pourquoi.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LES PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Ordinaires	.22
Frais pondus	30—35
Beurre—	
Crèmerie	29—30
Ferme (dairy)	23—27
Saindoux—	
En briques	14
Tinette, 50 livres	$7.13
Seau (20)	$2.92
Caisse, 10 livres	$8.85
Caisse (5)	$8.92
Caisse (3)	$9.00
Fromage—	
Ontario	20
Twins	20¼
Viandes préparées—	
Boeuf	12½
Veau	14
Mouton	16½
Porc	11½
Bacon, ventre	20—21
Alimentation—	
Son (tonne)	$19—$20
Gru	$20—$21
Sucre—	
Extra, garanti	$7.70
Foin et fourrage—	
Manitoba, naturel	$19
No 2	$18
No 3	$15
Sauvage, No 1	$15
Sauvage, No 2	$14
Avoine cassée	$27
Orge cassé	$26
Avoine et orge	$26
Farine—	
Best Patents	$6.30
Bakers	$5.80
Clears	$5.00
XXXX	$3.90
Avoine roulée, 80 liv.	$2.30

LES GRAINS

Blé—	
No 1 Nord	109
No 2 Nord	106⅜
No 3 Nord	103½
No 4	100¾
No 6	91½
No 6	83½
Fourrage	78½
No 1 Rejeté	100½
No 2 Rejeté	98½
No 3 Rejeté	96
No 1 Tough	100½
No 2 Tough	98
No 3 Tough	96
No 1 Sale	100½
No 2 Sale	98½
No 3 Sale	96
Avoines—	
No 2 C W	41⅜
No 3 C W	39⅜
Extra No 1 Fourrage	39⅜
No 1 Fourrage	37⅞
No 2 Fourrage	37⅞
Orge—	
No 3	.58
No 4	.53½
Rejeté	.50
Fourrage	.50
Lin—	
No 1 N W C	194¼
No 2 C W	191¼

LE MARCHE BESTIAUX

Prix, argent comptant, à Winnipeg, à la fin de la semaine.

Boeufs—	
Premier choix	$7.25 à $7.50
Bon choix	$7.00 à $7.25
"Feeders"	$6.25 à $6.50
"Stockers"	$6.00 à $6.25
Moyens	$5.00 à $5.50
Boeufs (Oxen)—	
Premier choix	$5.00 à $5.50
Bons	$4.25 à $4.75
Moyens	$3.90 à $4.10
Taureaux—	
Premier choix	$5.00 à $5.25
Moyens	$4.25 à $4.75
Légers	$3.50 à $4.50
Bon choix	$5.50 à $6.00
Bon	$5.00 à $5.25
Ordinaires	$4.25 à $4.75
Conserve	$2.50 à $3.10
Génisses—	
Premier choix	$6.00 à $6.50
Bon choix	$5.50 à $5.90
Bon	$4.75 à $5.10
"Stockers"	$5.50 à $6.00
Veaux—	
Choix, 125 à 225 liv.	$7.00 à $8.00
Moyens	$6.00 à $6.50
Lourds	$5.15 à $6.90
Cochons—	
De choix	$10.00 à $10.25
Truies	$7.00 à $8.00
Légers, 110 à 140 liv.	$7.75 à $8.50
Légers, 110 et moins	$6.75 à $8.00
Brebis—	
Grasses	$6.50 à $7.00
Moutons, choix	$7.00 à $8.00

QUEBEC

Les progrès agricoles

Parmi les provinces les plus productives du Dominion, la belle et grande province de Québec se distingue non seulement par l'importance de ses récoltes de grande culture, dont la valeur atteint aujourd'hui plus de $115,000,000 annuellement, et par la diversité de ses produits, mais aussi par la rapidité de ses progrès dans ses diverses industries agricoles. C'est ainsi, par exemple, que la production du lait qui, en 1900, représentait une valeur de 21 millions de piastres, avait atteint en 1910 la somme de 31 millions de piastres, soit dix millions de piastres d'augmentation en dix ans, ou $1,000,000 par an.

Depuis quelques années, notre industrie laitière provinciale a progressé à pas de géant et elle est arrivée à une telle amélioration dans les 2,200 fabriques de beurre dans les procédés de fabrication et de fromage, qu'elle occupe maintenant la première place au Canada (au moins pour le beurre) à en juger par les honneurs qu'elle a remportés plusieurs années de suite aux grandes expositions de Toronto et d'Ottawa.

On a dit avec raison que la province de Québec est le pays du lait, du sucre et du miel; du lait, grâce à l'abondance de sa production fourragère; du sucre, par son industrie nationale du sucre et du sirop d'érable, produits très demandés cette année en France et en Angleterre; du miel, par la variété et l'arome de sa flore mellifère; cette année, c'est à pleins chars que la province a expédié son miel dans Ontario et dans l'Ouest.

Parmi nos autres progrès, signalons l'élevage des animaux de race pure, qui se fait aujourd'hui sur une base rationnelle, et au sujet duquel le Dr J.-A. Couture, secrétaire de la société générale des éleveurs de Québec, a fourni les renseignements suivants: "La province de Québec compte autant d'éleveurs de moutons de pure race que toutes les autres provinces du Canada réunies, y compris Ontario. Elle a fait enregistrer autant de moutons que toutes les autres provinces du Canada réunies, y compris Ontario. Elle a fait enregistrer autant de moutons que toutes les autres provinces réunies, Ontario non compris. Elle a à son crédit autant de transferts, c'est-à-dire de ventes de moutons, qu'Ontario. Quant à l'élevage du porc, elle occupe le deuxième rang par le nombre d'éleveurs de porcs de race pure. On sait aussi qu'elle occupe le premier rang pour l'élevage du bétail Ayrshire et le second pour celui du Holstein."

Culture et récolte des grains en 1915

En 1915, appelé avec raison "l'année de l'élan agricole", les cultivateurs de la province, écoutant les conseils dictés par les nécessités de l'heure présente, se sont efforcés d'agrandir les superficies ensemencées en grains et d'en augmenter le rendement par une meilleure préparation du sol et l'emploi de meilleur grain de semence.

D'après les informations reçues par M. Marquis, chef du bureau des statistiques de Québec, la superficie ensemencée, pour l'ensemble de la province, a été, cetté année, de 15 à 20 pour cent plus grande que l'année dernière.

Dans le comté de Brome, on rapporte même qu'un relevé de la superficie ensemencée au printemps ayant été fait, on a trouvé uq'il y avait une augmentation équivalente à 68 pour cent, grâce surtout à l'encouragement donné aux cultivateurs sous forme de prime par un groupe de riches fermiers de ce comté.

Dans les comtés de Beauce, Dorchester et Mégantic, la superficie ensemencée en blé a été d'au moins 75 pour cent de plus que les années antérieures. Dans le district nord, comprenant les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean, on rapporte que la superficie ensemencée en céréales, dans les vieilles paroisses, a dépassé de 20 pour cent celle des années précédentes.

La culture du blé qui, les années précédentes, semblait diminuer d'importance, a été remise en honneur et a produit, cette année, environ 1,500,000 minots, soit 500,00 minots de plus qu'en 1914, c'est-à-dire une augmentation de 50 pour cent.

Le rendement de l'avoine est d'environ 44,000,000 de minots, soit près de 2 millions de minots de plus que l'an dernier. Quant aux récoltes des autres grains, (seigle, orge, pois, fèves, sarrasin, etc.), quoiqu'elles ne révèlent pas une aussi forte augmentation, elles sont toutes supérieures à celles de 1914.

L'AGRICULTURE EST LA PREMIERE INDUSTRIE CANADIENNE

L'agriculture est toujours l'industrie principale du Canada, celle de laquelle dépendent le développement et la prospérité de notre pays. Nous avons fait de grands progrès comme pays industriel. La guerre a activé le développement des installations industrielles. En dehors des commandes de fournitures de guerre, les établissements industriels du Canada ont une grande importance mais leur prospérité suit la prospérité agricole dont elle dépend.

Notre pays aurait besoin d'une population plus nombreuse et cette population devrait être sur la terre, occupée à créer de la richesse. C'est un gaspillage d'énergie que de faire tourner la roue de la fabrique si les hommes ne veulent pas cultiver. Les fabriques et les moulins ont un outillage suffisant pour répondre à toutes les demandes qui peuvent leur être faites pendant bien des années. Mais que plusieurs centaines de milliers de nouveaux colons s'établissent dans les prairies de l'Ouest, dans le nord de l'Ontario et dans la Colombie-Britannique et les provinces maritimes, avec l'intention de cultiver, qu'ils commencent à tirer des produits du sol, et l'on constatera une vaste différence.

Les récoltes que le Canada a obtenues l'année dernière sont les meilleures de son histoire. En 1913, la valeur des produits tirés de nos champs, de nos forêts, de nos mines et nos pêcheries, se chiffraient par $907,311,000; en 1914, par $975,380,006 et l'année dernière, par $1,123,169,000.

On ne saurait attacher trop d'importance à la nécessité d'augmenter la production. C'est là le premier travail du Canada. En ce faisant nous nous aiderons non seulement nous-mêmes mais nous aiderons également à maintenir la situation et le prestige de l'Empire britannique dans les affaires du monde.

Comme le fait remarquer le Dr C. James, commissaire d'agriculture du Dominion, il n'y a pas de doute que la récolte de 1915 laissera aux Canadiens une bonne marge de profits malgré l'élévation des tarifs océaniques. La valeur par acre de notre blé en 1910 était de $11.17, l'année dernière elle était de $20.71. — **The Monetary Times.**

LE PILOTE AU PIED COUPE

Il conduira demain un appareil de chasse

Le 15 avril 1915, treize appareils allaient bombarder les ateliers de la marine à O... Le sergent de M..., qui prenait part à l'attaque, partit à 3 heures 45 de l'après-midi. Il allait vers la mer, en prenant de la hauteur. Il volait à 260 mètres d'altitude et, pour éviter les canons ennemis, se maintenait à 10 kilomètres au large. Approchant de l'objectif, il prenait des dispositions pour passer au-dessus d'une façon très précise, lorsqu'il apercevait une batterie de quatre canons verticaux défendant les hangars de construction de sous-marins qu'il avait mission de bombarder. A chaque salve, les éclairs étaient très visibles: les pièces tiraient sur les camarades du sergent de M... qui se trouvaient à l'intérieur des terres.

L'avion était sans doute découvert à cet instant, car un premier obus explosait si près que les lunettes de l'observateur étaient brisées et qu'un éclat venait se loger dans son passe-montagne auprès de la tempe droite. Quant à la carlingue, elle était criblée de trous. Le pilote ne perdait pas son sang-froid et, sans plus s'inquiéter de la riposte terrestre, amenait son appareil juste au-dessus du but, pour permettre au bombardier de lancer un projectile de 155. L'opération s'effectuait d'une façon parfaite: en virant sur une aile, pour constater la chute, les deux amis le voyaient éclater sur le second bâtiment de gauche d'une série de quatre hangars couverts en tôle ondulée, constituant le point donné comme objectif.

Pendant ces quelques instants d'observation, le déluge de feu continuait de plus en plus précis, de plus en plus nourri et l'un des obus atteignait le capot du biplan, y faisant un trou énorme, enlevant une partie du palonnier, brisant le contact, la commande de direction et divers fils.

L'héroïque mutilé

A cela ne se borne point l'oeuvre dévastatrice. Le pilote est blessé: il a la moitié du pied gauche sectionné, ne tenant plus que par un lambeau de chair. L'observateur ne s'en aperçoit point sur le moment, de M... continuant à manoeuvrer. Celui-ci, avec son moignon sanglant, tente de faire virer l'avion. Mais la commande gauche est brisée; par un prodige d'énergie et en faisant preuve de qualités inouïes de pilote, il réussit cependant à écarter l'appareil de l'endroit dangereux et à le conduire au large.

Là, l'observateur voit son ami se baisser. De M..., gêné par son bout de pied qui l'empêche de conduire avec aisance, tire avec vigueur pour le détacher complètement et se retourne en le passant à son bombardier. Minute tragique!

—Tiens, lui dit-il, ça m'embarrasse. Et puis tu auras ainsi un projectile de plus à leur flanquer sur la figure.

Le passager, se rendant compte de l'étendue de ce drame affolant, est convaincu que le pilote va s'évanouir.

—Laisse-moi prendre les commandes! lui demande-t-il. Je tâcherai de m'en sortir.

—Penses-tu, répond de M..; tu n'aurais qu'à capoter, tu serais capable de me blesser. Sois sans crainte, je garantis le retour.

Et, de temps à autre, gouailleur, il crie:

—Ne perds pas mon pied, surtout. J'ai réfléchi, je veux le conserver.

Le sang coule à flots, de l'affreuse blessure. Cependant, le pilote accomplit des prodiges de virtuosité pour éviter les projectiles que l'ennemi continue à lancer. Le vol dure encore trente-cinq minutes, pendant lesquelles, au prix d'un effort surhumain, de M... réussit à obliger son appareil à longer la côte.

C'est enfin d'atterrissage. Laissons à des témoins le soin de le décrire:

"L'avion vint de l'ouest, côté plage. Il était soumis à des oscillations bizarres. Il exécuta un virage pour se placer face au vent qui soufflait du nord-ouest. Il dut franchir une ligne d'arbres d'une hauteur de quinzé mètres; une seconde ligne de haies dépassant trois mètres, et toucha le sol en pleine zone d'atterrissage en manoeuvrant avec une habileté rare pour ne se poser que sur les roues arrière, l'essieu avant étant brisé

"Le pilote remit les gaz pour conduire l'avion vers les hangars. Tous les spectateurs de cette descente furent émerveillés, mais quand ils surent dans quel état se trouvait le sergent, leur admiration se changea en une émotion profonde provoquée par la conduite héroïque du malheureux mutilé qui avait lutté jusqu'au bout pour ramener son passager à bon port."

Dès qu'il eut touché terre, de M..., se tournant vers son camarade, l'interrogea:

—N'as-tu pas cessé d'avoir confiance en moi quand tu as vu dans quel état j'étais?

—Mon Dieu, je ne pensais pas que tu résisterais à la douleur.

—Eh bien! tu as vu que tu te trompais. Quand je t'ai dit que je te ramènerais en France, c'est que j'étais sûr de moi. N'avais-je pas charge d'âme? Et puis, tu me vois tomber chez les Boches! Ils auraient été trop heureux de constater que j'étais abîmé...

L'observateur saute de l'appareil. Son pilote l'appelle:

—Va vite dire au capitaine que nous avons touché l'objectif et que nous avons vu éclater notre 155 en plein au milieu.

De lui, il n'est pas question. Ce qui lui importe c'est d'avoir accompli sa mission. Son chef vient le féliciter:

—Que désirez-vous comme récompense? demande-t-il.

—Un avion de chasse pour me venger!

La Légion d'honneur fut remise à ce héros.

Un inventaire tragique

Il est intéressant d'examiner les ravages que l'obus avait faits sur l'avion: au train d'atterrissage, l'essieu avant était brisé, les deux extrémités de la cassure présentant un écartement de 25 centimètres; à la roue gauche, quatre rayons cassés; à la roue droite, sept rayons arrachés; au plancher de la nacelle, un trou rectangulaire de 25 centimètres de long sur 5 de large, à l'angle de la fenêtre en mica, juste sous le palonnier; à côté, un autre trou rond de 6 centimètres de diamètre; dans le plancher de la carlingue, 25 trous de shrapnells; à la carlingue, côté droit, 5 trous de shrapnells; au côté gauche, une énorme déchirure de 60 centimètres, limitée d'un côté par le longeron cintré, de l'autre par la traverse oblique. Elle présentait une ouverture de 40 centimètres dans sa partie médiane. Au plan inférieur gauche: un trou. Au plan supérieur gauche: un trou de 12 centimètres de long sur 5 de large, 3 trous de shrapnells et une gerbe d'éraflures. Au plan inférieur droit: 9 trous, dont deux dans le longeron en fer.

A l'intérieur du fuselage, une grande flaque de sang couvrait de plancher sur une longueur de 1 mètre et une largeur de 50 centimètres. Un lambeau de chair, provenant du pied du pilote, était accroché à un tendeur, au-dessus du secteur des gaz.

Le longeron supérieur gauche du capot était brisé; les tendeurs de soutien coupés; l'ampoule d'éclairage électrique arrachée; les fils conducteurs sectionnés. La planchette de support des manettes semblait pulvérisée; le contact était détruit. Le palonnier de direction était sectionné à l'extrémité gauche jusqu'au dernier trou orienté vers le pivot. Le bout de cette direction manquait sur une longueur de 20 centimètres.

Enfin, on recueillait, d'une part, une batte fourrée pour pied gauche, dont subsistaient seulement la tige montante et le talon; lesdéchirures étaient couvertes de caillots de sang. La partie chausson avait été enlevée par le projectile. D'autre part, une bottine pour pied gauche, dont la partie avant avait été emportée et dont il restait seulement un morceau de tige avec boutons et le talon.

Le glorieux héros de cette tragédie de l'air, dès sa guérison, a demandé à reprendre sa place au front comme pilote de chasse!

Jacques Mortane.

EN PROVINCE

LE PAS

Le R. P. Renauld, o.m.i., de la Mission de Nelson House, qui était en ville cette semaine, rapporte que les sauvages du nord ont eu beaucoup à souffrir de la grippe cet hiver; deux en sont morts.

* * *

M. Jos. Morin, établi sur le lot 9 de la rivière Carotte, était en ville au commencement de la semaine.

* * *

Le R. P. Lecoq, directeur de l'importante école industrielle de Cross Lake, est arrivé en ville vendredi, il part aujourd'hui pour Ottawa. L'école, dont la construction coûte environ $82,000, fut commencée le printemps dernier. Elle est bâtie toute en pierre, et est presque terminée. Elle est chauffée à l'eau chaude et éclairée à l'électricité. Le Révérend Père a déjà 51 élèves et compte en avoir plus de 80 au printemps.

* * *

Le vote du l'Acte Macdonald a donné le résultat de 191 pour et 52 contre, donnant une majorité de 139 pour la prohibition. A peine la moitié des voteurs enregistrés ont pu voter, car un grand nombre étaient absents; les uns dans les chantiers, les autres à trapper, d'autres encore travaillent sur la ligne en construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Le Pas étant à la frontière de la civilisation dans le nord du Manitoba, on aurait pu craindre que le vote aurait été contre l'Acte. Ces craintes étaient mal fondées, car les trappeurs, et encore plus les hommes de chantiers, se sont montrés forts pour la tempérance.

* * *

Albert Campbell, Métis Canadien-français, est l'heureux gagnant des $300, premier prix de la course de chiens, de Le Pas à Beaver Landing, soit une distance de 150 milles, qui eut lieu les 17 et 18 mars.

Dire tout ce que cette course comprend de fatigues et de peine est incroyable. Le trajet a été fait en 24 heures et 47 minutes, sans autres arrêts que pour soigner les chiens, ce qui est un record pour une course de ce genre.

Le départ de chaque équipage formé de cinq chiens chacun, attelé sur une "toboggan" de route, s'effectua à cinq minutes d'intervalle, et bien que Albert Campbelle fut le numéro 7 pour partir, soit 35 minutes plus tard que le numéro 1, — qui, lui, arriva deux heures plus tard que Campbell, — Campbell arriva premier, suivi de près par le numéro 6, Jack Hayes, qui partit cinq minutes plus tôt que Campbell et arriva 30 secondes après lui.

Le temps et les chemins qui la veille étaient des plus favorables pour la course, changea brusquement pendant la nuit du 16 au 17, et le lendemain matin les coureurs eurent à affronter une véritable tempête de neige. Au départ, qui commença à huit heures du matin le 17 mars, la neige tomba en abondance, et vers midi le vent s'éleva, emmenant une véritable poudrerie que les coureurs durent affronter, face au vent, pendant 50 milles. Le vent s'apaisa pendant la nuit et le retour s'effectua par un froid sec: temps idéal pour les coureurs.

La plus grande difeulté que les coureurs eurent à surmonter fut la neige qui, fraîchement tombée, rendait la course difficile pour les hommes, qui doivent, pour ménager leurs chiens, courir la plus grande partie du temps derrière la "toboggan".

Albert Campbell est un tout jeune homme de 21 ans, un véritable manitobain, Canadien-français.

Canadiens-français, deux Anglais, dont un, Jack Hayes, a gagné le

Des neuf coureurs, deux étaient second prix et Wm. Hayes le troisième, et cinq Indiens.

A son arrivée, samedi matin, Albert Campbell reçut une véritable ovation de la foule qui attendait, avec anxiété, le retour des coureurs, car elle craignait que la tempête de neige les eut empêchés d'accomplir leur rude tâche avant la fin de la journée.

Voici le tableau des trois gagnants:

Albert Campbell. — Heures entre le départ et l'arrivée: 24.47; heures de course: 22.18; arrêt pour soigner les chiens: 2.29.

Jack Hayes. — Temps entre le départ et l'arrivée: 24.52½; heures de course: 22.52; temps d'arrêt pour soigner les chiens: 2 heures.

Wm. Hayes. — Temps entre le départ et l'arrivée: 25.47½; heures de course, 23.47.

* * *

C'est encore un bébé canadien français qui a gagné le premier prix au concours des bébés qui eut lieu au Pas le 17 mars: Joseph-Louis-Allan Lafontaine, un bon gros bébé joufflu de 11 mois, et qui pèse 38 livres. Il est le fils de M. et Mme Wilfrid Lafontaine, de notre ville. Si la température, au Pas, est froide, elle n'empêche pas cependant les bébés de se développer.

D.-F. de Trémaudan.

SAINT-EUSTACHE

M. Robert Leclair, notre aimable compatriote, après avoir passé l'hiver dans la Province de Québec, est de retour avec une gentille compagne. Bienvenue aux nouveaux mariés.

* * *

Le 6 mars le Rév. M. J.-O. Bastien a béni dans l'église de Sainte-Eustache le mariage de M. Collin McDougall, de Saint-François Xavier et de Mlle Alice Bremner de cette paroisse.

* * *

La Rde Mère Vicaire de Notre Dame des Missions est actuellement à Saint-Eustache, chez nos bonnes soeurs. La Révde Mère a déjà, depuis le début de la guerre, fait heureusement deux fois la traversée, étant appelée à leur maison vicariale en Angleterre et revenant de nouveau au Manitoba visiter leurs nombreuses maisons d'éducation, en même temps réconforter par sa présence les Révdes Soeurs institutrices, que les nouvelles lois scolaires effraient.

* * *

Le 12 mars il y a eu une grande assemblée après la messe, **contre** la prohibition. Le soir, il y en a eu encore une autre **pour** la prohibition! Nous attendions un grand orateur de la ville qui devait parler longuement du sujet. C'était la veille du 13, jour néfaste! On dit qu'à la gare où il est descendu du train, une baleine l'avala. ...Mais pas si chanceux que défunt Jonas de l'antiquité, personne ne l'a encore revu. Nous avons gagné la prohibition quand même... et s'il renaît, il en sera bien étonné, le cher homme.

* * *

Encore une de nos jeunes garçons d'enrôlé. C'est M. Joseph Beaudin. Sans souhaiter de mal à personnes, les mères canadiennes ont bien hâte de voir agoniser les "Boches"... et ceux qui veulent nous enlever notre langue.

* * *

Mlle **Mimi Pinson,**

N'ayant plus le plaisir de vous lire depuis assez longtemps, nous nous demandons tous ce que peut bien être devenu notre cher petit pinson! Peut-être comme ceux à qui elle a emprunté le nom, envolée vers des climats plus doux! L'hiver a été si rigoureux et il est tombé tant de neige à Saint-Eustache! Peut-être même simplement en beau voyage de noces! Ah! bien, alors nous vous pardonnerions de nous avoir négligés... non pas oubliés. Mademoiselle "Mimi Pinson", j'ai à m'excuser d'avoir usurpé votre place.. l'autre jour... mais les nouvelles qu'il y avait à annoncer étaient si intéressantes que je ne voulais pas en priver les amis. Je vous prie donc de me pardonner et de reprendre "votre poste" et ce avec l'espérance, maintenant que voici le printemps, nous entendrons chanter notre cher petit pinson, en ouvrant la **Liberté**, la semaine prochaine.

Olympe.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Mercredi soir, avait lieu, au couvent de Sainte-Anne, une séance dramatique et musicale, à l'occasion de la fête de M. le Curé Jubinville. La vaste salle était remplie d'auditeurs attentifs et distingués.

Parmi les membres du clergé se trouvaient: le R. P. Primeau, s.j. du Collège de Saint-Boniface; le R. P. Magnan, o.mi., supérieur du Juniorat; M. le curé Beaudry, de Thibeauville; M. le Vicaire; les RR. FF. Maristes; MM. l'inspecteur Roger Goulet, l'avocat Lebel; M. Champagne, de Saint-Norbert; M. Cardon, de Winnipeg, et grand nombre d'étrangers étaient de la fête.

Les petites vinrent d'abord offrir d'une façon charmante leurs hommages de fête. Ensuite vint la pièce principale, "La Bergère de Lourdes".

Ce drame en quatre actes rappelle les apparitions de l'Immaculée à Bernadette les difficultés que causent à la jeune enfant sa mère et les nombreuses personnes qui ne veulent pas croire en rien des rapports de la voyante. Parmi ces dernières, la princesse de Walstein, maltraite sa propre enfant aveugle, parce que l'on a entretenu celle-ci des apparitions de Lourdes et qu'elle veut souvent qu'on lui parle de la bonne petite bergère.

Marie-Sophie et Gisèle, l'aveugle, maltraitées par leur mère, s'échappent du palais, traversent la Belgique et la France et viennent jusqu'aux Pyrénées s'agenouiller au pied de la grotte. Là Bernadette obtient le miracle désiré: Gisèle, aveugle de naissance, peut enfin ouvrir les yeux et contempler la lumière du jour. En même temps que la sainte Vierge lui ouvre les yeux du corps, se prépare la conversion de sa mère, qui la retrouvant, va à son tour dire à Marie sa reconnaissance pour avoir, par cette faveur signalée, ouvert son âme à la vraie foi.

La pièce, comme on le voit par ce court résumé, offrait en elle-même un intérêt captivant. Les actrices, cependant, comme le leur dira tout à l'heure M. le Curé, dans sa réponse à l'adresse, s'acquittèrent de leurs rôles avec beaucoup d'intelligence et obtinrent les applaudissements répétés de l'auditoire.

Une magnique adresse fut lue au héros de la fête par Mlle Agnès Berthiaume. Le cadeau consistait en un bouquet de fleurs naturelles, chargé de plusieurs pièces d'or de cinq piastres.

M. le Curé, dans sa réponse à l'adresse, commença par remercier les membres du clergé, venus pour lui témoigner de nouveau une estime qui ne s'est jamais démentie. Il offre d'une façon particulière ses remerciements à son confrère de collège, M. Goulet. Puis il remercie cordialement les Rdes Soeurs et les élèves.

M. Goulet veut bien ensuite, sur l'invitation de M. le Curé, dire quelques mots. Il le fait avec éloquence et nous ouvre son coeur de patriote et de chrétien.

La fête se termina par l'hymne national "O Canada".

Le programme suivant fut exécuté:

Entrée — Duo: La trompette de la guerre.

Grand choeur: Chant de circonstance: Hommage de fête. — Mlles E. Jodin, J. Cardon, L.-A. esautels, A. Jodoin, M.-C. Desautels, M.-L. Taillon..

1er entr'acte. — Brunettes et blondinettes. — Mlles G. Lavoie, L. Cardon, E. Bohémier, A. Jodoin, J Cardon; Mlles T. Thurston, M. Cardon, M.-A. de Margerie, Y. Perron et E. Girouard.

2me entr'acte. — Choeur: Hymne à Jeanne d'Arc.

3me entr'acte. — Duo: Danse des Sabots.

Drame en quatre actes: "La Bergère de Lourdes".

Personnages. — Bernadette, Mlle Y Laurin; Louise Soubirous, sa mère, M.-L. Laurin; Marie, soeur de Bernadette, I. Benoit: Jeanne Abadie, voisine, A. Lanthier: Agnès, M.-Antoinette, Marthe, Mathilde, Charlotte, Suzanne, jeunes filles de Lourdes, Mlles C. Daigle, M.-A. de Margerie, A. Benoit, G. Lavoie, I. Langill, V. Parenteau; Princesse de Wallstein, L. Lavack; Marie-Sophie et Gisèle, ses filles, F. Duguay et M. Cardon: Miss Kate, gouvernante, A. Berthiaume: Suivantes, I. Parenteau et E. Paradis; Mère Katherina, vieille paysanne, M.-A Champagne; Finonnella, fermière de Wallstein, F. Dubois; Nanny, Hilda, Frieda, Annita, ses filles, D. Grouette, F. Labine, D. Dupont, L. Cardon; Gertrude, voisine, M. Lapointe: N.-Dame de Lourdes, L. Paradis; Ange gardien de Gisèle, R. Paradis; anges: Mlles E. Fontaine, L. Lavallée et M. Kaubee.

Duo de la Fauvette. — Mlles I. Parenteau, I. Langill, B. Paradis et Y. Berthiaume.

Grand choeur: Good Night.

Adresse.

O Canada — choeur.

OAK LAKE

L'acte Macdonald a été apprécié chez nos gens de langue française et catholique, dans le district de M. Amédée Vachon, huit milles de Oak Lake. Seulement quatre ont voté "wet" parce qu'ils étaient eux-mêmes mouillés.

Les efforts de nos catholiques ont été couronnés de succès, et faute de mieux, cet acte est considéré une bénédiction.

* * *

Le 19 courant souriait à M et Mme Henri-J. DeCock, un charmant bébé, qui a reçu les noms de Ferdinand-François-Joseph. Les parrain et marraine ont été M. et Mme Joseph Lavoie, de Saint Eustache, Man., grand-parents maternels du nouveau-né, lesquels furent représentés par M. et Mme Amédée Vachon. M. Derome, curé a fait les cérémonies du baptême.

* * *

Le froid d'hiver ne semble pas vouloir nous quitter. De grâce, on pourrait attendre 7 ou 8 mois avant de recevoir sa visite. Un vieux proverbe dit que "trop de familiarité engendre le mépris" La "grippe" nous avait dit bon jour, et nous étions satisfaits.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

M. le Curé nous a fait connaitre il y a quelque temps le résultat du recensement fait au cours de sa visite paroissiale.

Voici quelques chiffres pour la paroisse de Saint-Jean-Baptiste et la mission de Morris, qui lui est attachée.

	St-J.-B.	Morris	Total
Familles	186	23	209
Population	1,145	128	1,273
Hommes	586	66	652
Femmes	559	62	621
Communiants	893	76	969
Nationalité—			
Français	1,092	91	1,183
Anglais	21	16	37
Allemands	10	15	25
Polonais	20	6	26

Il y a en outre à Morris une vingtaine de familles du rite ruthène.

Dans le village de Saint-Jean-Baptiste il y a 82 familles donnant une population de 426 âmes.

Il y a dans la paroisse 119 fermiers, 4 marchands, 1 marchand-tailleur, 2 forgerons, 4 menuisiers, 30 journaliers, 1 peintre, 1 barbier, deux salles de "pool", 1 agent d'instruments agricoles, 1 meunier, 2 médecins, 1 boulanger, 1 boucher, 1 sellier, 17 emplacitaires et rentiers.

* * *

Quelques jeunes gens de bonne volonté se sont groupés dernièrement pour former un cercle de l'A. C. J. C., sous le nom de Saint-David, en souvenir du regretté M. David Filion, fondateur et pendant 30 ans curé de la paroisse. Nos meilleurs souhaits à ces braves.

* * *

La débâcle sur la rivière Rouge a toujours lieu ici entre le 7 et 10 avril. Le soleil aura fort à faire en peu de temps cette année, s'il veut compléter cet oeuvre à la date habituelle.

* * *

Les jeunes filles du couvent ont formé un cercle du Parler Français. Sous l'habile direction de la Soeur André-Avelin, les entreprises de ce genre sont toujours sûres de réussir. Aussi, rien de plus intéressant que ces réunions où l'on corrige les fautes de langage, et où l'on constate le travail efficace qui s'accomplit dans ce sens, parmi nos élèves du couvent. Cette création au moment où la Législature veut abolir notre belle langue, montre que l'entreprise malheureuse du gouvernement ne se tentera pas sans éprouver de fortes résistances, et d'ailleurs ne réussira pas.

Cette société du bon Parler français vient à son heure et devrait s'établir partout dans nos couvents et même nos écoles ordinaires.

FANNYSTELLE

MM. Joubert et Vermette, de Saint-Pierre, Man., sont en visite d'affaires ici.

* * *

MM. Benjamin et Almir Arnal sont de retour d'Ontario avec deux chars de chevaux, qu'ils ont vendus ici dans l'espace de deux ou trois jours.

* * *

M. W. O'Neil est de retour d'une promenade de quelques mois dans sa famille, près de Goderich, Ontario.

* * *

M. Jacob Mailhot, de Gravelbourg, Sask., est en promenade ici chez des amis.

* * *

Mme Marcel Arnal est de retour de l'hôpital, où elle y était confinée depuis quelques semaines. Elle se rétablit rapidement.

* * *

M. K.-I. Halstenson est revenu de l'hôpital Saint-oniface, où il a subi une opération.

* * *

Le comité de l'Association Patriotique de Fannystelle a convoqué une assemblée générale pour le 31 mars, à 8.30 heures p.m., à la salle de l'école. Plusieurs questions de la plus haute importance y seront discutées. Tous sont instamment priés d'assister. Nous comptons sur le concours des dames et des demoiselles.

Par ordre du comité: Marcel Mollot, président: Emile Guyot, vice-président: Jos. Painchaud, sec.-trés.

* * *

La Révde Soeur Saint-Charles, directrice de notre couvent, est de retour de St-Boniface, où elle a prononcé ses derniers voeux de vie religieuse à la Maison Mère des Missionnaires Oblates de M. I.

* * *

Rendez-vous en foule, vendredi soir, le 31 mars, à l'école du village.

Canadiens français, organisons-nous pour protéger nos droits. L'union fait et fera la force de la nation canadienne-française en cette province. Jetons un regard vers la province de Québec, le berceau de nos aïeux, qui prête en ce moment main-forte aux blessés d'Ontario. L'aide de Québec est fort; pourquoi? Parce qu'il y a de l'union.

Yvonnic.

IMPORTANT AVIS A TOUS LES FRANCAIS

Par un arrêté du 4 février 1916, M. le Ministre de la Guerre a décidé que tous les sursis d'appel ne seraient plus accordés que pour une durée limitée et que ceux qui avaient été donnés sans limitation de durée prendraient fin le 30 avril 1916, pour ceux dont les bénéficiaires résident dans les différents Etats de l'Amérique.

Après cette date, les militaires dont il s'agit seront en situation irrégulière.

Pour régulariser leur situation les intéressés, en résidence au Canada, devront s'adresser directement au Consulat Général de France, 347 avenue Viger, Montréal.

Par ordre.

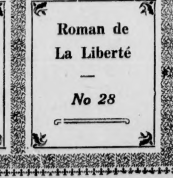
J.-H. Bourgouin,

Winnipeg, le 21 mars 1916.

LA GRANDE AMIE

Par

Pierre l'Ermite



—Le pays traverse une phase critique, leur dit-il en substance; il y a dans le Val d'Api deux éléments: l'un, composé d'étrangers, écume de tous les pays, dont je ne m'occupe que pour les empêcher de mal faire; l'autre formé par tous les anciens de la vallée, qui ont commis la grave faute de se laisser entraîner vers les usines, et d'abandonner la vieille terre qui n'avait jamais failli à leurs pères! Ceux-là restent nos camarades, aujourd'hui comme hier; il faut les protéger contre eux-mêmes d'abord, contre leur stérile besoin de vengeance; il faut les empêcher d'être, entre les mains des meneurs, l'instrument inconscient des besognes infâmes!... Il faut aussi les protéger contre les autres, contre ceux qui ont intérêt à ce que le sang coule aujourd'hui. Vous le voyez, mes amis, quand on délaisse Dieu et le sol sacré de la patrie pour la politique et l'usine étrangère, on arrive facilement à prévoir, comme ce matin, les éventualités les plus graves... C'est un rôle de pacificateurs que je vous confie vous devez tous exercer, à vos différents postes, une influence apaisante, et cette nuit, en revenant dans vos hameaux, vous pourrez peut-être dire en embrassant vos femmes et en serrant vos enfants dans vos bras: "Si la vallée n'a pas été éclaboussée de sang... après Dieu, c'est à moi, le terrien que nos camarades égarés le doivent!" Je n'ai plus qu'un mot d'ordre à vous donner, c'est celui du Christ, mon Maître: "Aimez-vous les uns les autres!..."

Puis il distribue les rôles d'une façon d'autant plus sûre, que chacun connaît à merveille les moindres coins du pays sur lequel il agira: chaque ouvrier doit commencer par se rendre sur les terres qu'il fait valoir en temps ordinaire; puis, peu à peu, les uns après les autres, ils obliqueront insensiblement vers le Val d'Api, pour se concentrer à Frilleux, de telle façon, qu'éparpillés dans la foule, ils se reconnaissent, et ne perdent jamais, durant toute la journée, contact entre eux. Il faut avant tout que, sur un coup de sifflet donné par Jacques, tous, comme une seul homme, se allient autour de lui, prêts obéir aveuglément...

Et cette scène, dans la campagne silencieuse, est belle à voir. C'est comme un évocation d'un passé qu'on aurait pu croire disparu: ces terriens, tous rudes gars aux mains durcies sur la poignée des charrues, se concertant pour défendre contre l'étranger le sol sacré où dorment, avec les cendres des aïeux, les souvenirs et les traditions des siècles. Seulement, cette fois, l'ennemi, c'est l'idée fatale, affirmant que la terre ne peut plus continuer dans l'avenir ce qu'elle a fait dans le passé.. idée de mort, contre laquelle ces hommes allaient lutter, comme luttait maintenant, au milieu des ténèbres finissantes, le radieux matin qui empourprait déjà tout l'horizon...

—... Je peux compter, n'est-ce pas, s'écrie Jacques, que chacun fera son devoir!..

Et, d'un coup d'oeil, il embrasse l'ensemble de son petit bataillon: ils sont tous là, bien décidés devant lui, ses vieux féaux, simples de la terre, âmes droites, ne connaissant que Jacques, le trésorier de Dieu, insensibles à toute autre parole; et le jeune homme lit dans tous les yeux qu'il peut avoir confiance...

—Et comme armes..? demande un journalier.

—Vos bâtons et vos coeurs!...

* * *

Et ils partirent, d'abord par groupes, puis, peu à peu, s'essaimèrent dans leurs différentes directions quotidiennes: ils emportaient chacun trois francs pour déjeuner à midi, dans les différents cabarets de Frilleux et du Val d'Api.

Avec cet argent, ils pouvaient même rentrer de nouveau dans ces établissements, vers 4 heures si la chose était nécessaire, voire même utile pour exercer et faire prévaloir leur influence.

A la vérité, Jacques ne répondait pas que ses trois francs seraient utilisés uniquement, par **tous** ses ouvriers pour l'idéal besoin de la cause; mais si la très infime exception pouvait céder à une tentation pardonnable par cette température sénégalienne, il restait sûr de tous ses hommes pour la chose importante; et c'était pour lui le premier but à atteindre.

La journée promet d'être chaude dans tous les sens du mot. Dès 7 heures du matin, les prairies sont déjà sèches et les lointains s'adoucissent en tons violets et ardoisés, précurseurs des grands coups de soleil et des grands coups d'alcool.

Il y a des jours où les circonstances rendent une émeute impossible, ou probable, ou certaine. Cette dernière hypothèse semble définitivement prévaloir aujourd'hui pour le Val d'Api; c'est au sant l'Abbaye à droite, s'engage dans les chemins de culture qui moins l'avis de Jacques, qui, laiscourent parallèlement à la grande route de Saint-Quentin.

Au milieu du Bois-Roux, le jeune homme rencontre un jardinier de l'Abbaye, qui, de lui-même, va prendre son poste de combat avec ses compagnons de la Ferlandière. Comme la femme de ce jardinier est en service auprès d'Odile, Jacques a par lui des nouvelles toutes fraîches de sa fiancée. Elles sont loin d'être bonnes: la jeune fille est abattue, couchée avec une fièvre intense, causée sans doute par la fatigue du retour et les événements de la vallée, mais aussi par la marche normale d'une maladie qui précise et brusque de plus en plus son attaque. Aussi, tout préoccupé, Jacques s'avance vers le Val dans une disposition d'esprit qui le prépare aux tristesses probables de la journée.

Dès l'octroi de résolettes, l'aspect du pays change plus que jamais: on se croirait à cent lieues de la Ferlandière. L'ancien village n'a plus ni caractère, ni personnalité: entre des chaumes couverts de mousse éclatent les notes crues de murs d'usines tout neufs qui sèchent leurs plâtras et leur minium à un soleil brutal d'été; on croise des paysans en petite blouse se rendant aux champs avec la figure pacifique de gens qui ignorent même l'existence d'un conflit; et, plus loin, on rencontre des femmes dépenaillées, le front couvert d'épingles à friser, et qui traînent derrière elles toute une marmaille geignarde et révoltée.

Mais surtout le pays est en complet état de siège. Des cuirassiers de Noyon bivouaquent sur les talus gazonnés de la route et allument leur feu entre les pierres pour la soupe de 9 heures.

Par un hasard heureux, Jacques connaît intimement leur officier, un jeune lieutenant, auquel il a vendu plusieurs fois des chevaux de selle et qu'il invite aux chasses de la Ferlanidère.

Quelques instants, ils causent ensemble en se promenant sur le chemin. Le lieutenant estime, lui aussi, que la journée sera des plus graves si les Harmaser refusent les conditions du Comité, si dures soient-elles:

—... Vous avez dans votre vallée, dit-il à Jacques, un particulier qui s'appelle Soupot et que je collerais au mur avec une sérénité de conscience extraordinaire. Ce gaillard, qui, naturellement, se soucie de l'ouvrier comme de sa première absinthe, ne sait qu'inventer pour exciter la foule contre les usines. Lisez-moi cela, c'est le manifeste que cette nuit il a fait passer sous toutes les portes et afficher sur tous les murs.. Mes hommes viennet de le lacérer.

... Et Jacques lut:

Camarades...

La coalition patronale est acculée à la soumission ou à la mort!

Hardis, les amis!!

Ce soir, à 3 heures, nous irons nous-mêmes porter à ces repus et à ces égorgeurs notre suprême ultimatum!...

Vous serez là TOUS pour nous soutenir!.. Et si ces vampires du peuple refusent de dégorger l'or qu'ils nous ont volé, alors, Malheur à eux. ...

Sus aux exploiteurs!!

Nous les écraserons sous les talons de nos bottes: et, dans leurs caisses éventrées, nous irons prendre nous-mêmes, de nos calleuses mains d'ouvriers, le pain qu'ils refusent à nos enfants!!

Du travail ou la mort!!...

Vive la révolution sociale!!

Signé, Le Comité.

—Et notez, observe Jacques, en rendant l'affiche au lieutenant, que ce misérable n'est pas ouvrier, d'abord; qu'il n'a pas d'enfants, ensuite; c'est lui qui a fait désespérément pression sur le Conseil municipal pour le forcer à accepter les usines... et c'est encore lui qui a racolé par des moyens inavouables et une propagande éhontée les paysans dans les campagnes pour peupler les mêmes usines. Evidemment, ces MM. Nathan et Victor Harmaster ont dû négliger les payements de ses mensualités... D'ailleurs, il veut devenir député...

—En tous cas... si je peux l'englober dans une charge!

Soyez tranquille, lieutenant, il dirigera les opérations... mais du fond de son comptoir; et, comme d'habitude, ce seront les pauvres diables, excités par les sous-meneurs belges, qui payeront la note.

DANS L'ESPRIT DES TRANCHEES

Belle leçon donnée par le Canadian Courrier aux persécuteurs des Franco-ontariens.

Le **Canadian Courrier** est la plus sérieuse revue anglaise de ce pays. Maintes fois, elle s'est signalée à l'attention des Canadiens français par d'excellents articles en faveur de nos revendications.

En voici un d'une saveur toute spéciale et se rapportant aux difficultés scolaires d'Ottawa.

"Le major W... est un vétéran de la guerre des Boers, un Canadien de descendance anglaise, et après une année de service dans ls Flandres, est revenu au pays pour prendre un nouveau commandement au service de Sa Majesté. Comme nous nous tenions sous le portail du "Château Laurier", les enfants des écoles Séparées françaises ont passé en procession.

"Qu'est-ce que cela signifie? demande le soldat, pendant qu'il observait avec étonnement les petits garçons défiler devant lui avec leurs bannières portant ces mots: "Payez nos professeurs s'il vous plaît". "Nous voulons retourner à l'école". "Soyez juste, c'est une loi britannique."

"Qu'est-ce que cela signifie?" répéta le soldat.

Un ami de Toronto qui connaissait le règlement 17 et l'effet de son application expliqua brièvement la situation.

Le Major branla la tête. "Ce n'est pas là l'esprit des tranchées, dit-il. Là-bas, et il tendit son bras indéfiniment vers l'est, c'est différent. Il n'y a qu'un but et un esprit de fraternité indéfinissable entre tous les hommes vers ce but. Quand vous revenez au pays, espérant trouver un peuple uni vers une même cause et que nous nous trouvons ici,—bien, ce n'est pas l'esprit des tranchées."

Je retournai ensuite dans les corridors du Château pour lire les nouvelles du jour, et le paragraphe suivant du "Daily Mail" de Montréal attira mon attention.

Les Canadiens-français tombés au front

Six des neuf hommes de cette ville dans la liste des morts et blessés

Appartenaient au 22e Bataillon

"Le grand nombre de ceux qui tombent au champ d'honneur dans le 22 bataillon Canadien français est une preuve que ce brave régiment fait son devoir au plus fort du danger sur la ligne de feu. Pas moins de six sur les neuf victimes de Montréal contenues dans la liste d'hier étaient des membres du 22ème. Wilfrid Dagenais, 240 rue Charlemagne, Longue Pointe, est mort des blessures reçues. Les cinq autres sont blessés. Des autres bataillons mentionnés, deux montréalais étaient du "Queen's Own Rifles, 3e Bataillon de Toronto et un autre du 42e Ecossais de Montréal."

Les gens de descendance française et anglaise de Montréal et de Toronto, se battent côte à côte dans les tranchées, donnant leur vie pour ce qu'ils croient être la cause de la liberté et l'honneur de leur pays. Est-il possible que ce soit aussi le temps de la lutte entre les deux grandes nations sur lesquelles reposent les destinées du Canada?

Il y a des pères de famille dont les enfants sans écoles paradent dans les rues d'Ottawa. "C'est leur faute", dites-vous? Mais des jurisconsultes éminents leur ont dit qu'ils défendaient des droits qui leur sont garantis par les traités et rendus inviolables par le parlement Impérial. Il y a d'autres avocats aussi éminents qui prétendent que le gouvernement de l'Ontario a tout aussi droit de régler l'enseignement du français de la façon prescrite par le département de l'Instruction Publique. Et la lutte pour établir ces droits passe d'une cour à l'autre et sera décidée en fin de compte par le Conseil Privé.

Ce n'est pas une question ordinaire qui a été soulevée pour détruire la paix au Canada. Les problèmes compris dans ce conflit de langue sont aussi vieux que l'histoire et ils comportent plus de malheur pour l'état que toutes les autres questions, même les questions religieuses. Une vision claire, un jugement calme, une parfaite connaissance des faits sont essentiels à une bonne détermination de l'opinion publique, Dans les circonstances les plus favorables, il serait très difficile d'en venir à une décision satisfaisante aux deux partis. Dans les circonstances actuelles, une décision basée sur les mérites de la question est absolument impossible.

Si vous doutez de cette assertion, demandez aux 20 premières personnes que vous rencontrerez: "Dans quelle mesure la langue française est-elle permise dans les écoles bilingues de l'Ontario?" A moins que vos amis soient mieux renseignés que les miens, que vous demeuriez dans Ontario ou dans Québec vous serez surpris de l'imprécision des réponses ou des aveux d'ignorance. Et en même temps vous trouverez des hommes qui, tout en confessant leur manque de connaissance des mérites de la cause, exprimeront leurs opinions, souvent très violentes en faveur ou contre l'action du gouvernement. Tout cela signifie que les gens forment leur opinion d'après leurs goûts et leurs préjugés plustôt que d'après les mérites de la cause.

Les temps ne sont pas ordinaires. Les hommes sont occupés par les préparatifs à la guerre, ou distraits par les événements d'une vie harassée par les choses de la guerre. Les passions sont facilement soulevées et l'on pourrait causer un dommage irréparable en forçant une décision de l'opinion publique à l'heure actuelle.

Peut-être trouvez-vous mon raisonnement ou une partie de mon raisonnement juste et vous demandez: "Que proposez-vous? Comment sortir de là? Simplement ceci: "Une trêve basée sur un compromis juste qui durera jusqu'à ce que le Conseil Privé se soit prononcé sur les droits Constitutionnels de la question, ou jusqu'à ce que la paix soit rétablie, ou jusqu'à ce que ces deux choses soient arrivées.

Mais y a-t-il possibilité à un compromis? Certainement qu'il y a possibilité, si la question est traitée par des Canadiens de descendance française et anglaise, avec l'esprit qui dirige nos compatriotes qui se battent actuellement côte à côte dans les tranchées des Flandres.

"Si la langue française avait été celle de mon enfance, de mes aïeux, qu'aurais-je fait dans la lutte actuelle? Que les Canadiens d'origine anglaise répondent eux-mêmes. "Si mes parents venaient des Iles Britanniques et si j'étais formé à considérer l'avenir de ma province comme indissolublement lié à la race anglaise, qu'aurais-je fait? Que les Canadiens d'origine française répondent eux-mêmes."

Il n'y a pas de problème qui ne puisse être résolu par la Règle d'Or, et la lutte de langue qui se déroule actuellement le long des rives de la rivière Ottawa a grandement besoin de l'application de cette règle.

Le ministre de l'Instruction Publique pour la province, le Dr Pyne est en Angleterre donnant ses soins aux blessés. Howard Ferguson, le puissant ministre des terres de la couronne, un brillant gradué de l'Université de Toronta a charge de l'Instruction Publique dans la province. Il est le représentant de la race prédominante assez forte pour être généreuse et faire les premières démarches pour amener une trêve à l'animosité de races pendant ces jours terribles de la guerre. Et s'il agit ainsi, les représentants de la minorité feront-ils la moitié du chemin? Est-ce que l'esprit de tolérance se fera sentir parmi les Canadiens d'origine anglaise et française et rendra possible une trêve d'où sortira une entente durable dont les deux grandes races du pays pourront s'enorgueillir.

William H. Moore.

The Canadian Courrier,
Toronto, 11 mars 1916.

UNE MISE AU POINT DE HAUTE VALEUR.

(Le **Droit**)

Au nombre des déclarations publiques faites au sujet de la question bilingue, il en est peu, à notre sens, qui soit plus précise, plus exacte et plus au point que celle de M. J. S. Ewart, publiée dans l'**Evening Journal** de mardi, le 21 mars, et dans le **Citizen** de mercredi, le 22. Nous ne voudrions pas dire que M. Ewart est une recrue pour nous, parce que nous croyons sincèrement que ce monsieur connaissait nos droits avant même que nous les ayons réclamés, ayant étudié la question alors qu'il plaidait la cause des Canadiens français du Manitoba avant 1896. M. Ewart gagna son point devant le Conseil Privé en Angleterre; le gouvernement fédéral fut chargé de passer une loi remédiatrice; le Parlement fut dissout en 1896, avant que cette loi remédiatrice fut adoptée. Survint l'arrangement Laurier-Greenway qui n'était qu'un modus vivendi et que le gouvernement Norris vient de fouler aux pieds comme un vil chiffon de papier.

M. Ewart parle donc d'une chose qu'il connait à fond; son opinion est donc une autorité. D'ailleurs l'**Evening Journal** est forcé de l'admettre en publiant sa declaration.

Ce qui est pour nous un sujet de légitime fierté dans l'opinion émise par M. Ewart, c'est qu'elle confirme entièrement les réclmations de l'Association d'Education, de la commission scolaire élue et du **Droit**. Les Canadiens non préjugés, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, reconnaîtront dans le communiqué de M. Ewart l'expression des sentiments d'un homme loyal et franc, mettant la justice et la vérité au-dessus des intérêts de clans, et comprenant que, pour maintenir la paix et l'harmonie en ce pays, il faut que justice égale soit rendue à tous les élément qui en composent la population. La déclaration de M. Ewart convaincra tous les gens de bonne foi, encouragera les combattants, fortifera ceux qui auront à se prononcer sur le mérite de la question et contribuera à assurer le triomphe de la vérité, de la justice et du droit.

Merci à M. Ewart pour le réconfort qu'il apporte à ceux qui luttent; l'histoire impartiale saura enregistrer ce beau geste en même temps qu'elle dira aux générations futures notre vive et sincère reconnaissance.

Droits égaux des langues.

M. le Rédacteur du "Citizen",

On ne peut pas traiter d'une façon parfaite dans une lettre aux journaux, les nombreuses considérations renfermées dans la controverse déplorable au sujet de la question bilingue et je n'interviens que dans le but de répondre à une question à laquelle un grand nombre de personnes désirent voir donner une réponse négative, afin de démontrer par cette réponse que le bilinguisme ne devrait pas être toléré. La question est de savoir si le français a dans la province d'Ontario une existence légale égale à celle de l'anglais. L'opinion générale semble être qu'il ne l'a pas pendant que le contraire est bien le cas.

L'acte de Confédération (sec. 133) pourvoit à ce que la langue française ou la langue anglaise soient employées indifféremment dans les débats officiels du parlement du Canada et de la législature de Québec, et dans les procédures légales devant les cours du Dominion et de la province de Québec. Il n'y a aucune autre allusion à ce sujet dans l'acte de la Confédération. Il n'y a donc aucune déclaration en faveur de l'une ou de l'autre langue dans la province d'Ontario, et l'assemblée législative est parfaitement libre de tenir ses débats, et d'avoir les procédures légales devant les cours, en français ou en anglais, ou dans les deux langues, ou dans un aussi grand nombre de langues qu'elle voudra bien désigner.

Nous pouvons éclaircir ce point en consultant quelque peu notre histoire. Dans le statut britannique qui unissait les deux provinces du Haut et du Bas Canada en 1841, il était spécifié que la langue anglaise serait la seule officielle. Après une très courte expérience on vit l'impossibilité de la mise en pratique de cette clause et dans la session canadienne de 1844-45, une résolution, adoptée à l'unanimité, demanda à la couronne de rappeler cette clause inadmissible. La clause a été rappelée, et depuis, les deux langues ont été employées officielement dans le Canada.

Il faut remarquer qu'après le dernier statut britannique, il n'y avait plus de clause dans la constitution canadienne au sujet de la langue, et que, puisqu'il n'y avait pas de prescription ou de proscription, le parlement était parfaitement libre de faire ce qu'il désirait. Et il l'a fait. Il se servit des deux langues.

La province d'Ontario est aujourd'hui, précisément dans la même situation légale que le Canada uni sous l'acte de 1841 à 1867.

John S. Ewart.

21 mars 1916.

L'asthme l'empêchait de vivre — Ecrit un homme qui après de années de souffrances a trouvé un soulagement complet dans le remède du docteur Kellogg contre l'asthme. Il sait maintenant combien il a souffert inutilement. Ce remède sans rival est un secours pour des milliers de malades. Pris en vapeur ou en fumée il soulage la victime. Tout marchand l'a ou peut vous le procurer.

D.-A. Ross, député de St. Clements, n'a pas encore proféré en dehors de la chambre ses accusations contre Mgr Budka, évêque des Ruthènes. Ce triste sire, ce calomniateur sans vergogne, aime mieux épancher sa rage anti-catholique sous le couvert de l'immunité parlementaire, que de répéter, avec les risques que cela comporte, en dehors de la chambre ses ignobles calomnies contre un évêque catholique.

* * *

Le **Free Press** ne nous a pas encore dit ce qu'il pense de la circulaire produite à la chambre par le député de Saint-Boniface et établissant qu'au témoignage de la commission scolaire de Brandon l'immoralité règne à l'état de système entre enfants des deux sexes dans les écoles publiques de cette ville.

En tant que vermicide il n'y a rien qui peut rivaliser avec l'Exterminateur de Vers de Mother Graves. Il a sauvé la vie à d'innombrables enfants.

—Pauvres gens! fi l'officier.

—Tâchez d'être bon pour eux, n'est-ce pas? répond Jacques avec un sentiment de compassion au fond de ses yeux; ils sont tous un peu mes enfants; et même je viens ici pour faciliter, adoucir votre tâche...

Et, montrant là-bas, à l'horizon restreint de la route, des groupes qui émergent les uns après les autres sur le talus du chemin:

—Voyez, lieutenant, ce sont mes hommes à moi, mes ouvriers des champs; ils ont comme première consigne de répandre parmi les révoltés du pays des paroles apaisantes, car, surtout en ces jours, je ne veux abandonner aucun enfant de la vallée.

Jacques serre la main de l'officier, donne du tabac aux soldats, et continue sur la route sa marche vers le Val d'Api...

L'oeuvre des usiniers s'étale maintenant dans toute sa hideur. Aussi loin que s'étend la vue, la campagne n'existe plus; partout des murs funèbres suant l'ennui, et entre lesquels le soleil chauffe l'odeur écrasante des peaux; de hautes cheminées éteintes zèbrent l'horizon dans toutes les directions; à gauche, adossés à la gare, les immenses magasins de réception étendent sur le sol noir la mélancolie de leurs lignes géométriques; à droite, les épurations, la chimie, toute la cuisine moderne; plus loin, les mégisseries, tanneries, peausseries, teintureries, hangars d'expédition où les cuirs sont mis en paquets.

Ce matin-là, tout est désert! la vie entière du Val d'Api a reflué dans les cabaracts, où l'on prépare, pipe en bouche et chope en main, le grand coup du soir.

Jacques passe devant la propriété des Harmmster; les volets de fer ont été développés à cause de la chaleur déjà torride, mais surtout en prévision des pierres, des fonds de bouteilles, des os, des écailles d'huîtres, des projectiles de toutes sortes et de toutes dimensions, qui, la veille encore, ont servi de préliminaires à des hostilités plus graves.

En réalité, MM. Victor et Nathan sont là, derrière leurs fenêtres, observant Jacques qu'ils ont vu venir dans l'enfilade de la rue, croyant peut-être que, lui aussi, veut assister à la curée, et repaître ses yeux du spectacle de l'écrasement de ses rivaux.

Et comme, pour donner prise le moins possible à cette interprétation qu'il pressent, Jacques marche plus vite, les volets s'ouvrent tout d'un coup, et Alberte apparaît à la fenêtre, les traits tirés, la figure anxieuse...

Les regards se croisèrent, haineux d'abord de la part de la jeune fille; mais Jacques souleva son chapeau, et, dans un geste d'une correction absolue, où perçait une lointaine compassion pour l'heure douloureuse qui se préparait, le jeune gentilhomme salua.

M. Nathan répondit; quant à Alberte, le sang afflua d'un seul coup et d'une telle violence à son coeur, qu'elle resta là, sans un mouvement, sans même la possibilité d'esquisser un geste de reconnaissance pouvant montrer à M. de la Ferlandière la surprise heureuse qu'elle éprouvait.

Mais lorsque Jacques eut disparu au coin des magasins d'expédition, Alberte s'écria tout haut dans la chambre:

—Cet homme... au fond, il doit m'aimer!...

Nathan esquisse un geste de pitié dédaigneuse.

—... A sa façon de rude terrien, c'est possible, continue Alberte, mais il m'aime!... sans quoi il ne serait pas là!... Ne hausse pas les épaules ainsi, j'ai déjà assez de peine à ne pas te jeter toute la vérité à la face!...

—Oh! maintenant, tu peux tout dire... répliqua Nathan avec un ton sec, et même tout avouer...

—Eh bien! c'est toi... tu entends...? c'est toi la cause de tout le mal!...

Et, sans expliquer davantage sa pensée, Alberte quitte le salon en proie à une surexcitation incompréhensible.

Jacques, de son côté, se demande, tout en marchant, comment il se fait qu'Alberte soit là, chez son père, au Val d'Api..? Est-elle revenue par inconscience ou par pitié du cataclysme qu'elle a provoqué... ou bien encore pour l'amère satisfaction de savourer sa vengeance, et d'assister au grand coup qui se prépare..?

Quelques instants plus tard, le jardinier de l'abbé Hans, un ancien sergent fourrier qui venait de boire, pour la bonne cause, une absinthe chez Soupot, lui dona l'explication de cette énigme: Alberte était descendue hier au Val par le dernier train. Elle pressentait, sans la connaître au juste, la gravité de la situation; mais elle revenait par curiosité de femme, et surtout comme le criminel qui a besoin de revoir le théâtre où se perpétra le forfait; elle n'avait pu résister à la tentation de constater de ses propres yeux la place qu'elle tenait dans les usines et les conséquences issues de son départ. C'était du moins la donnée du journal socialiste **le Petit Val**, imprimé spécialement pour les ouvriers depuis le commencement de la préparation à la grève.

Le jardinier ajoutait encore quelques détails recueillis de vive voix: Nathan avait reçu sa fille froidement, sans un mot de reproche; quant à Victor, il avait simplement parlé de la faire noyer par un gréviste pour quarante sous. Alberte, sans chercher un seul instant à se justifier, avait haussé les épaules et demandé à voir en particulier Etienne et Soupot, pour essayer d'enrayer la marche de la grève. Mais ni l'un ni l'autre, surveillés probablement par les meneurs des usines, n'ont encore pu se rendre à une entrevue qui doit pourtant bien tenter leur cupidité. Dans la population calme de la ville, le retour d'Alberte produit plutôt une bonne impression; on estime qu'ils constitue une chance inattendue pour la solution pacifique de la crise; car la jeune fille est intelligente, s'est rendue même assez populaire dans la vallée, et peut-être sa présence favorisera-t-elle beaucoup les pourparlers avec les grévistes.

Jacques prend alors congé du jardinier en le félicitant de la précision intelligente de ses renseignements, lui donne un second rendez-vous dans la ville pour l'après-midi; puis il continue sa tournée et arrive à l'extrémité du long mur des usines, au pied duquel coule la Jouine.

Le pauvre petit cours d'eau, jadis le miroir de toute la villée... les vandales! qu'en ont-ils fait?..

Le jeune homme s'arrête quelques instants sur le nouveau pont bâti au point de vue industriel, avec de tristes meulières venues des environs de Paris. Il est maintenant impossible de concevoir un ruisseau plus immonde: sous le soleil de plomb, les miasmes putrides y bouillonnent, comme en une cuve diabolique où mijoteraient tous les germes de fièvre... Mégisseurs, tanneurs, corroyeurs, gratteurs de peaux, teinturiers, laveurs de crins, tous les corps d'états employés dans les différentes usines ont installé là leur cuisine fantastique, et, depuis deux ans, y manipulent les matières animales pour les débarrasser de leurs résidus organiques.

Jacques, qui a dans sa mémoire le souvenir de la jolie chose d'autrefois, contemple ce royaume du microbe, ces eaux irrisées d'acides et de produits chimiques, qui tantôt se résolvent en une mousse graisseuse et moelleuse, tantôt sèchent sur les bords, en une boue noirâtre que fait craqueler le soleil... Et, pendant qu'il regarde, tout rêveur, ces fleurs d'usines, deux hommes s'engagent sur le pont; Jacques relève la tête et reconnaît des bergers de l'Abbaye.

—Nous nous cherchions, Monsieur de la Ferlandière: ces demoiselles, déjà inquiètes, font demander des nouvelles, et même où vous déjeunerez tout à l'heure...?

—Où je déjeunerai?.... répète Jacques, c'est vrai, j'ai oublié ce détail.

Alors, appuyé contre le pont, il écrit sur une feuille de calepin le résumé de son impression personnelle, l'entrevue avec l'officier, et le retour sensationnel d'Alberte; puis il plie la feuille, et la remet à l'un des bergers.

—Pour la question du déjeuner, dit-il, je vais tâcher de me découvrir quelque chose... Je n'ai pas le temps d'aller à l'Abbaye, car la situation peut facilement devenir très grave d'ici une heure, quand on portera l'ultimatum du Comité à ces Messieurs.

—Il y a bien des restaurants dans le pays, observe l'un des deux hommes, mais il vaut peut-être mieux que Monsieur de la Ferlandière n'y paraisse pas...?

—Sans le moindre doute, répond Jacques.

—Alors..., fait un berger avec hésitation, si Monsieur le comte voulait?... Nous avons du pain et des lardons... ah! dame! ce n'est pas la cuisine du château!...

—Mais j'accepte..., mes amis, avec le plus grand plaisir!...

Et, sur un morceau de pain bis, Jacques laissa couler un tiers de la amelle pleine de rillettes et de lardons.

—... Tout va bien, dit-il en riant... je vous revaudrai cela un de ces jours, à la Ferlandière.. Ne vous attardez pas ici... On peut avoir besoin de vous en pleine ville.

Et, pendant que les hommes s'éloignent, lui commence son dîner, seul, assis sur le rebord du pont; puis, comme il a soif, il coupe rapidement au travers des champs, et va demander au lieutenant sa gourde d'eau-de-vie.

—Rien de nouveau...? interroge ce dernier.

—Rien d'intéressant pour vous.

—En tous cas, nous montons à cheval dans dix minutes, le préfet arrive au train... A ce soir!...

—Peut-être!.. répond Jacques.

—Comment, peut-être..?

—Vous savez, des journées pareilles... on sait la façon dont elles commencent, mais...

—Parfaitement!...... je comprends...

Et les deux hommes se serrèrent la main.

Il est alors 3 heures de l'après-midi.

Depuis leur déjeuner, près de deux mille ouvriers, massés autour des usines, et mal contenus par un escadron de cuirassiers, attendent l'arrivée du Comité de la grève, chargé de porter à MM. Nathan et Harmmster l'ultimatum suprême.

(A suivre)

POUR L'ENTENTE CORDIALE

Un nouvel article du "Canadian Courrier".

Nous empruntons au "Canada" la traduction du bel article qui suit, du "Canadian Courier":

"Il m'est impossible de comprendre pourquoi nos gouvernements provinciaux ont choisi ce moment spécial pour créer une profonde division dans le pays avec cette question de la langue française. Sans doute, je suis probablement trop prévenu pour voir clair, car je suis diamétralement en opposition avec eux comme question de principe, en ce qui regarde les extraordinaires efforts qu'ils font pour restreindre l'usage de la langue française.

Mais même si j'étais convaincu que l'ignorance est une bonne chose — comme ils semblent l'être lorsqu'il s'agit de l'ignorance du français — il me resterait, je l'espère, assez de sens pour comprendre qu'on n'aurait pas pu choisir une occasion plus désastreuse que la période la plus critique d'une grande guerre dans laquelle l'existence même du Canada est directement en jeu, pour souffleter, délibérément une partie considérable de notre population et soulever une querelle de race dont les proportions peuvent être dangereuses dans un pays où deux races se coudoient.

Je les accuse d'encourager l'ignorance par leurs efforts pour ostraciser la langue française. Je m'imagine qu'ils vont répudier cette accusation avec indignation et beaucoup de sincérité. Ils vont dire qu'ils tâchent d'encourager l'instruction — l'instruction en langue anglaise parmi les enfants canadiens-français. Mais cela prouvera tout simplement qu'ils ont complètement perdu le sens des proportions et le contact avec les faits, dans leur soumission à l'influence des préjugés — soit de leurs propres préjugés, soit de provincialistes à l'esprit étroit dont ils sollicitent l'appui politique.

Regardons un instant les faits en face. Les colonies canadiennes-françaises dans les provinces anglaises ne sont que des ilots isolés au milieu d'une vaste mer de langue anglaise. Ce sont des glaçons qui sont se fondant dans une mer tropicale. La pression de tous les intérêts autour d'eux; commerce, industrie, finances et affaires en général, qui les entoure, les pousse à parler anglais. L'anglais est la langue profitable. La jeune génération canadienne-française apprendra certainement les mots magiques anglais qui lui assurent le succès dans les affaires. De fait, elle se les assimile. Personne n'a besoin de s'en inquiéter, soutout pas au point d'aller blesser au coeur la mère franco-canadiene en lui renvoyant un jour son enfant à la maison avec la nouvelle que la langue qu'il a apprise sur ses genoux est une langue inférieure qu'on ne veut plus admettre à sa suprême cour d'appel, la maison d'école.

C'est suprême hypocrisie ou suprême couardise de la part de représentants — de leur propre initiative — de la majorité de langue anglaise du pays ou aussi bien de l'Amérique, que de prétendre avoir peur que l'expansion de la langue française puisse menacer la situation prédominante de la langue anglaise dans l'une de nos provinces de langue anglaise. Je ne puis discuter de sang-froid pareil argument. Toutes les influences de l'intérêt personnel, de l'ambiance, de la vie commerciale se combinent pour le réfuter. On s'imaginerait plutôt que nos chefs de peuple seraient heureux de voir une certaine partie de notre population parlant les deux langues depuis l'enfance. Qui ne comprend que le jeune homme de Montréal, parlant facilement les deux langues —deux des principales langues modernes dans le domaine de la science est bien mieux outillé pour s'assimiler la culture mondiale que le jeune homme de Toronto, lequel ne connait que quelques mots banals de français?

Mais, en dehors de tout cela, admettant que la permission d'instruire un jeune écolier dans la langue qu'il comprend le mieux puisse désagréger la nation jusque dans ses fondements; ne pouvons-nous pas convenir ensemble que le temps présent est précisement le moins opportun que puissent choisir ces adversaires hautement intelligents d'une langue qu'ils ne comprennent pas, pour exiger l'adoption de mesures de nature à exciter naturellement et inévitablement les appréhensions d'une portion considérable du peuple du Canada?

Nous conviendrons toujours bien qu'il y a au Canada deux millions de Canadiens-français coupables du crime d'aimer réellement la langue qu'ils ont apprise à leur foyer. Nous conviendrons ensuite qu'il est vitalement important que toutes les parties de l'empire britannique, en ces temps où l'existence méme de l'Empire est en danger actuel et imminent, éprouvent un sentiment de fraternité en combattant côte à côte contre l'ennmi commun. Tout ce qui peut tendre à nous diviser devrait être oublié, au moins jusqu'à ce que nous soyons certain que la nation elle-même ne sera pas ensevelie sous l'avalanche allemande.

Prenons pour acquis que ces champions de la liberté, qui ne veulent pas permettre aux Canadiens-français d'avoir le genre d'écoles qu'ils désirent, ont raison, et que leurs pires craintes sont justifiées au sujet de ce qui arriverait si l'on permettait la survivance de la langue française. — J'avouerai tout de suite que je n'ai aucune idée de la nature de ces craintes, mais mettons le tout au pis. — Croient-ils donc que leur persistance à bannir le français pendant la guerre soit approuvée par les hommes d'Etat britanniques qui sont responsables du succès de la guerre? ....

Ne pouvons-nous, au moins, au Canada, avoir une trêve jusqu'à la fin de la guerre? Au moment où j'écris les appels d'Olivar Asselin, le nationaliste, aux volontaires pour l'empire, flamboient sur les affiches à Montréal. Ils s'adressent à tous ceux qui ont le coeur de la bataille. Au moment où j'écris des noms canadiens-français figurent journellement dans la liste des pertes des troupes britanniques. J'ose croire que personne ne va leur dire que leur langue est proscrite! Je doute que même nos embusqués provinciaux osassent annoncer cet ostracisme aux malheureux soldats de cette grande armée française, qui n'ont jamais jamais connu l'avantage de notre incomparable système d'écoles publiques, qui ne parlent que le français et qui ne savent qu'une chose, c'est qu'il leur faut mourir pour la liberté humaine sur les pentes tragiques des forts de Verdun!"

AU CANADA.

Le scandale de Regina

Regina, Sask., 21. — On a examiné hier quatre des vingt accusations dont devra s'enquérir la commission rown-Elwood. Pratiquement toutes les accusations portées par les accusateurs sont niées par les accusés.

La prohibition générale

Montréal, 22. — Le congrès de la Dominion Alliance s'est terminé par une demande en faveur de la prohibition dans tout le pays.

Comme en Pologne

Québec, 22. — M. Emanuel, un Anglais de cette ville, déclare dans une lettre à un journal local que la tyrannie exercée dans Ontario par le gouvernement contre la population française ressemble à la conduite des Pologne.

La prohibition dans Ontario

Toronto, 22. — Le gouvernement soumettra aujourd'hui à la chambre son projet de prohibition. La prohibition sera en vigueur durant tout le temps de la guerre.

Le désaveu

Rimouski, 23. — Le conseil municipal de Rimouski s'est unanimement prononcé en faveur du désaveu du Règlement XVII.

Lavergne et la "Presse"

Québec, 23. — Le procès d'Armand Lavergne contre la **Presse** s'instruit actuellement devant le juge Dorion. Plusieurs témoins ont été entendus.

Les pharmaciens refusent

Toronto, 24. — Les pharmaciens refusent énergiquement de prendre la charge de la vente des spiritueux. On dit que le gouvernement étudie la question d'établir des débits de liqueurs pour fins médicinales et scientifiques.

Lavergne réclame des dommages

Québec, 24. — Lavergne a produit sa déclaration dans son procès contre le Club de la Garnison. Il réclame $10,000 de dommages.

DANS LE MONDE

Verdun et l'emprunt allemand

Paris, 21. — Berlin n'avoue pas ses échecs/devant Verdun parce que cela saperait la confiance du peuple allemand qui refuserait de souscrire ses emprunts.

Roumanie et Grèce

Athènes, 21. — L'échec des Allemands devant Verdun produit un très mauvais effet pour la cause allemande non seulement dans la Grèce mais aussi dans toute la Roumanie.

Les Russes avancent

Vienne, 22. — Après un combat de sept heures, les Russes ont culbuté les Autrichiens et traversé le Dniester et se sont emparé de la ville d'Usieczko.

La richesse de l'Angleterre

Londres, 22. — Sir George Paish, autorité en matière de finance, déclare que depuis les débuts de la guerre, les revenus de l'Angleterre ont augmenté de six cent millions de livres sterling.

Grèce et Japon

Athènes, 22. — La Grèce vient de nouer des relations diplomatiques avec le Japon. A l'ambassadeur japonais qui demandait au roi si la Grèce entrerait en lice aux côtés des Alliés, le roi a répondu: "Quand de gros chiens se battent, il n'y a pas de place pour les petits."

Roumanie et Bulgarie

Milan, 22. — La Roumanie fait de grands préparatifs militaires sur la frontière bulgare. Les relations avec ses voisins sont de plus en plus difficiles.

Combat naval

Londres, 22. — Quatre torpilleurs anglais ont rencontré trois torpilleurs allemands près de la côte belge. Quelques bordées ont été échangées.

La Belgique aura des voix au chapitre

Londres, 22. — Les Alliés de l'Entente ont promis à la Belgique qu'elle aura voix au chapitre quand se discuteront les conditions de la paix.

Forte attaque allemande

Paris, 22. — Après une forte attaque qui leur a coûté d'énormes pertes en homes, les Allemands sont parvenus à se rendre maîtres du bois d'Avocourt.

Les atrocités austro-bulgares

Londres, 23. — Les atrocités austro-bulgares en Serbie dépassent en horreur les atrocités turques en Arménie. Plus de sept cent mille Serbes ont été massacrés. Des régions entières ont été dépeuplées. Dans une église de Belgrade trois mille vieillards, femems et enfants ont été asphyxiés.

Echec allemand

Paris, 23. — Plusieurs attaques allemandes contre Avocourt et Malancourt ont été repoussées. Des feux de barrage ont empêché l'ennemi de déboucher du bois d'Avocourt. Entre Douaumont et Vaux le bombardement a été extrêmement violent.

L'offensive russe

Petrograd, 23. — Un communiqué officiel annonce la capture de trois lignes de tranchées allemandes et la prise de mille prisonniers.

Les liquides enflammés

Paris, 24. — Le "Journal des Débats" demande que la France emploie des liquides enflammés pour répondre aux attaques des Allemands. Puisque ceux-ci recourent à cette arme, la France a le droit de s'en servir.

Au Vatican

Rome, 24. — Le Vatican se prépare à intervenir énergiquement, d'après les journaux d'ici, au cas où le gouvernement allemand ordonenrait d'interner le cardinal Mercier.

Les pertes russes

New-York, 24. — On estime à deux millions et demi les pertes russes en 1915. Là-dessu il y aurait près de quatre cent mille tués et près de sept cent mille manquants à l'appel.

Sur le front russe

Petrograd, 25. — On se bat toujours avec acharnement sur le front Riga-Dvinsk. Les troupes se servent de liquide enflammés et de bombes asphyxiantes.

A QUOI REVENT LES PRINCESSES ALLEMANDES

Les haines de l'impératrice Augusta-Victoria

Sur la terre de France, on sait battre et abattre l'adversaire Mais le mot n'a pas de féminin parce que la femme reste à nos yeux la chose charmante et sacrée qui doit être fêtée dans le bonheur, saluée dans le malheur. Toutes les guerres déchaînées sur le monde ne permettent pas à un Français d'injurier une femme, fût-elle Allemande. Cette opinion nationale rend difficile une étude sur les princesses germaniques.

Notre ennemie la plus excitée celle dont le nez un peu mol voudrait respirer l'odeur d'un carnage, est Augusta-Victoria, princesse de Slesvig-Holstein, impératrice d'Allemagne. Au temps de la paix, cette Majesté s'était fait une réputation de bonté à force d'inaction, d'intelligence à force de silence. Mais, dans la cinquante-huitième année de son âge, cette dame ronde de corps, carrée de tête, aux yeux étonnés, au teint couperosé sous le beau diadème des cheveux blancs, cette impératrice couronnée de sept maternités s'est découvert l'âme d'un reître en chambre. Elle aime les sports belliqueux, — platoniquement, les parades militaires, les défilés de troupes. Longtemps elle s'est donnée en spectacle aux Berlinois, dans un uniforme de colonel, montée sur un haut cheval de pur sang, que la base majestueuse de l'amazone écrasait en débordant. Maintenant, elle passe en voiture découverte devant son régiment de fusiliers no 86, qui revient du front pour cette cérémonie. Le 8 janvier, Sa Majesté a prononcé pour des recrues de dix-sept ans un petit discours agressif, que les jeunes hommes n'ont pas entendu, car la nature a donné une voix puérile à la souveraine, forte partout ailleurs.

L'impératrice vit sur trois sentiments, qui lui évitent les complications de la pensée: elel aime son mari par admiration, avec une jalousie d'ouvrière éprise d'un soldat. Elle hait la Russie, parce que la Russie est plus grande que l'Allemagne, parce que le tsar a un pouvoir plus étendu que celui de l'empereur allemand. Elle hait la France, parce que le roi Edouard VII s'amusait à faire devant elle l'éloge du goût français et des femmes françaises. Au temps où Guillaume II rêvait d'un pacifique voyage à Paris, dame Augusta-Victoria pleurait et craignait pour "son irrésistible seigneur" les dangers de la ville abominable Au début de la guerre, elle voyait déjà Guillaume II en triomphateur, entouré des Parisiennes éblouies et charmées, comme Napoléon fut, en 1806, assailli dans Berlin par les hommages et les oeillades des Prussiennes.

La férocité de l'impératrice n'est pas réservée tout entière aux enenmis du dehors. Augusta-Victoria en garde une forte part pour — ou contre — sa belle-fille, la femme du kronprinz.

Belle-mère et belle-fille

Cette jeune princesse, qui est née Cécile de Mecklembourg, a subi quelques mémorables attaques: le 1er janvier, elle venait saluer l'impératrice, après avoir passé la matinée dans les hôpitaux:

—Vous n'êtes pas une vraie Allemande, crie du plus loin l'impératrice; vous allez voir les blessés sans les encourager à bien se battre contre les Russes, quand ils seront guéris.

Ce gros trait était lancé pour atteindre la princesse Cécile, dont la mère est la grande-duchesse Anastasie de Russie.

On a raconté que, lasse des mauvais traitements, la femme du kronprinz avait voulu fuir la cour et même sortir d'Allemagne. Mais l'incident qui faillit causer cet éclat est inédit.

—J'ai un service à vous demander, dit un jour l'impératrice à sa belle-fille. Vous qui savez le russe, écrivez le nom du tsar sur ce paquet que j'envoie... et mettez bien l'adresse.

Le paquet contenait l'uniforme de **colonelle** des hussards de la garde russe de Grodno, que l'impératrice avait jadis reçu et qu'elle renvoyait.

Les belles-soeurs de la kronprinzessin, qui sont des Allemandes épaisses, ne sont pas plus heureuses: la femme d'Eitel, née Sophie-Charlotte d'Oldenbourg, est à demi abandonnée. La femme d'Adalbert, qui est Adélaïde de Saxe-Meiningen, n'a vu son mari que trois jours depuis son mariage, célébré en hâte le 3 août 1914, en pleine déclaration de guerre. Mais elle en garde le souvenir, sous la forme d'une maladie que le fils de Guillaume II n'a pas prise à la guerre.

La princesse Alexandra-Victoria, femme d'Auguste-Guillaume, quatrième fils de l'empereur, est l'amie, la compagne fidèle de l'impératrice, dont elle partage les goûts économes, les préoccupations culinaires et les passions guerrières. Malheureusement, la princesse Alexandra-Victoria, qui est la nièce de sa belle-mère, a le sang vicié par une mauvaise hérédité. Fille d'un Slesvig et d'une Slesvig, elle souffre du mal que guérissait autrefois le toucher du roi de France.

La veille de la mobilisation a été marquée par un autre mariage: discrètement, avec l'autorisation paternelle, le cinquième fils de Guillaume II a épousé, le 31 juillet 1914, une dame Bassewitz, dont la jeunesse lointaine fut émaillée de morts tragiques et de divorces bruyants. Pour voiler le passé de son indésirable belle-fille, Guillaume II l'a créée comtesse de Ruppin, choix malheureux dans la précipitation. Car il existe, en Autriche, une authentique comtesse de Ruppin, qui a commencé un procès contre cet abus de son nom.

La mésalliance de son fils Oscar désole l'orgueil paternel de Guillaume, qui espérait placer dans une cour étrangère ses deux derniers héritiers. Maintenant, le suprême espoir repose sur Joachim, dont on annonce les fiançailles.

Deux soeurs de l'empereur sont unies à des princes allemands sans importance: un Hesse et un Schaumbourg-Lippe.

Une seule fille de l'empereur Frédéric a trouvé un mari hors de l'empire: c'est la reine Sophie de Grèce.

"Indésirables"

Ainsi, dans une famille, où les filles et les fils abondent, dans cette maison de Hohenzollern, qui prétend être la première de l'Europe par droit de force, il a été impossible, en deux générations de conclure un mariage hors d'Allemagne. Les vasseaux et les vassales seules s'allient à la maison impériale d'Allemagne. Le frère de l'empereur n'a pas pu lui-même trouver une étrangère. Il a dû épouser cette princesse Irène de Hesse, que d'autres fiançailles auraient réjouie et qui disait de son mari:

—Il grogne encore, quand il veut roucouler!

Les filles et les fils de Guillaume, après ses soeurs et son frère, ont été, depuis 1886, dédaignés par tous les chefs de famille régnante, y compris l'empereur d'Autriche, qui veut bien donner son alliance militaire, mais refuse la main de la soixante-douzième archi-duchesse à un fils du roi de Prusse. Affaire de religion? Peur des maladies héréditaires? Rancunes d'ancien vaincu? Non: simple orgueil de race. Jamais François-Joseph n'a tenu pour égaux de son sang les Hohenzollern, qui descendent d'un usurier de Nüremberg.

Le pangermanisme par les femmes fut un des rêves formés par Guillaume II. Pour le réaliser, même dans les petites cours d'Orient, il a dû employer les princesses de la branche non régnante de Hohenzollern ou les filles de ses autres vassaux. Mais ses proches les plus proches, ceux et celles de son sang restent les maudits, les lépreux des registres matrimoniaux, dans l'Europe civilisée.

Jean de Bonnefon.

De l'**Echo des Guitounes**:

Le préfet de police de Berlin vient de prendre un arrêté interdisant d'une façon absolue aux propriétaires de chiens d'attacher ceux-ci avec des saucisses.

On sait que le kaiser n'a jamais pratiqué ce gaspillage alimentaire.

• • •

Le 120 court:

Une coche vivait tranquille en son étable,
Quant survint un saigneur brandissant son couteau;
Devinant aussitôt une intention coupable,
La bête mutila la main de son bourreau!
Moralité: Ne faites pas "aux truies"...

• • •

Une récente dépêche au **Kafeauleth**, d'Amsterdam, informe que les dentistes allemands, incapables de trouver de l'or pour boucher les molaires caverneuses de leurs clients, en sont réduits à les leur aurifier avec des billets de banque.

BULLETIN PAROISSIAL

Un courrier postal nous apportait, il y a deux ou trois semaines, les deux premiers numéros du "Bulletin Paroissial de Saint-Victor et de Willow Bunch". Comme ses petits frères de la province de Québec, il est fort intéressant et portera dans les foyers de cette région les fruits d'une bonne et saine lecture.

Nos félicitations et nos souhaits de prospérité et de langue vie.



LA PAROISSE CANADIENNE.

Le R. P. Blain, s.j., traite de cet important sujet devant un nombreux auditoire.

Un très nombreux auditoire répondait dimanche soir à l'appel de l'Union Canadienne et venait dans la salle de l'Académie Provencher entendre le R.P. Blain s.j., nous parler de la Paroisse Canadienne, grande force nationale. Le docteur Laurendeau présidait.

Elle a plus de trois siècles la bonne et forte paroisse canabec le 25 juin 16
dienne, puisqu'elle naquit à Québec le 25 juin 1615, jour où le R.P. Dolbeau, récollet, célébra avec solennité la première messe paroissiale. Deux ans plus tard, Louis Hébert, le père de nos habitants, donait sa fille en mariage, dans cette première église paroissiale, à Louis Jonquet, natif de la Normandie. C'était le premier mariage, le premier noyau, pourrait-on dire, d'une paroisse canadienne. Un siècle et demi plus tard, l'on trouve au Canada 112 paroisses. Ce chiffre passe à 135 en 1790. Aujourd'hui nous trouvons 2,944 paroisses et missions au Canada. Pour être exact il faudrait ajouter à ce nombre les paroisses canadiennes des Etats-Unis. Nous aurions alors plus de quatre mille paroisses.

La paroisse canadienne a été le centre de la résistance française au Canada et dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Il n'est pas une de nos provinces où nous ne puissions retracer ses féconds résultats. Cela est vrai d'une façon plus particulière de la paroisse rurale, de la paroisse de campagne. En la paroisse de nos bons habitants est le secret de notre vitalité nationale.

Et le conférencier étudie le rôle du curé, qui pour asurer le succès de sa paroisse doit être de tous les métiers et qui ne recule devant aucun sacrifice. En passant il évoque la belle figure du grand colonisateur que fut le curé Labelle (Mgr Labelle).

Grande force nationale, la paroisse est encore un foyer d'instruction et d'éducation. Statistiques en main, le conférencier démontre combien notre race doit à son clergé. Non content de donner à notre peuple la santé morale et intellectuelle, le clergé lui a assuré par la paroisse la force et la santé physiques. De plus la paroisse a été pour nos habitants une source de richesse matérielle en prévenant la dissémination de leurs efforts. Mais c'est peut-être comme gardienne de la vie nationale que la paroisse a joué le rôle le plus fécond. Et le conférencier démontre la vérité de la formule bien connue: "La langue gardienne de la foi; la foi gardienne de la langue." Il termine en démontrant que la paroisse a été aussi la gardienne de notre loyauté à l'Angleterre.

LES FETES DE L'ACADEMIE PROVENCHER

On y célèbre dignement le vingt-cinquième anniversaire de vie religieuse du révérend frère Joseph, directeur de cette institution.

Comme il convenait à un vingt-cinquième anniversaire de profession religieuse, les fêtes en l'honneur du jubilé du révérend frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, ont été inaugurées par une belle manifestation religieuse à la cathédrale de Saint-Boniface, vendredi dernier. Mgr Dugas officiait et les abbés Gagnon, Picod et Tétreault assistaient au choeur. L'autel avait été décoré avec goût. Le bien-aimé jubilaire et ses principaux aides occupaient des sièges d'honneur dans la grande nef, près de la table sainte. Tout un monde de petits élèves de l'Académie Provencher assistait à cette messe. Un excellent choeur de deux cents voix exécuta une belle messe, avec accompagnement à l'orgue par M. le professeur Paul Salé. Il y eut communion générale des professeurs et des élèves. Un grand nombre de paroissiens participèrent aussi à cette communion.

Après la cérémonie religieuse, nombre de citoyens allèrent présenter leurs hommages au jubilaire. De beaux cadeaux lui furent présentés.

Dans l'après-midi il y eut représentation spéciale pour les élèves de l'Académie des deux pièces du soir.

La séance dramatique et musicale du soir qui devait être en quelque sorte comme l'apothéose de ces fêtes, a été un succès on ne saurait désirer plus brillant. Mgr Dugas présidait et un très nombreux public avait tenu à témoigner de sa sympathie et de son admiration pour le jubilaire. Le programme musical suivant fut exécuté avec un brio et une perfection qui valurent aux chantres et aux musiciens de l'Académie Provencher de chaleureux applaudissements.

Marche: The Venger, K. L. King — Orchestre de l'Ecole Provencher.

Chants: Salut à notre Supérieur; Morning Invitation; School March. — Choeur de l'Ecole.

Gentlemen Workers. — Action Song.

Dance of the Imps, K. L. King. — Orchestre de l'Ecole Provencher.

Love Waltz, K. L. King. — Orchestre de l'Ecole Provencher.

Marche: Apollo, K. L. King. — Orchestre de l'Ecole Provencher.

God Save the King.

Marche: Guard of Honor, K. L. King. — Orchestre de l'Ecole Provencher.

Les petits acteurs de l'Académie Provencher se taillèrent un franc succès dans cette délicieuse opérette qu'est "Le Marchand d'Automates". Et rien ne le prouve mieux que les applaudissements fréquents de l'auditoire.

Les rôles étaient ainsi distribués:

L'enfant de Castille, Patrick Renaud; Benito, gardien en chef Léon l'Infant, Willie Levêque; Sancho, fils de Benito, Léon Morisset; Le Marquis de Pintodoza, gouverneur de l'Infant, Roland Houde; Le Duc de Pampelune, gouverneur général d'Aranjuez, Edouard Viau; Louis, Carlitos, et Cristoval, pages de l'Infant; Emile ernier, Emilien Levêque et Maurice Dussault; Filippo, Charles Lemay; Piquillo, Emile Couture; Gil, Joseph ouchard; Jeunes paysans.

M. Armand Ledoux lut au jubilaire une adresse retraçant sa carrière dans les différentes postes de professeur qu'il occupa au cours d'une carrière de vingt-cinq ans. Le révérend frère Joseph y répondit par un éloquent discours sur le sens de la vie du professeur, remercia ses collègues dans l'enseignement et insista sur le devoir incombant aux parents de faire instruire leurs enfants.

Quelques mots de félicitations de Mgr Dugas et le chant de God Save the King terminèrent cette belle séance.

LE DEVOIR DES DAMES ET DES DEMOISELLES

Importante assemblée au Collège

Un bel auditoire féminin a répondu jeudi soir dernier à l'appel du Comité de Défense de la Langue Française à venir entendre l'exposé de nos revendications nationales et des nécessités de l'heure actuelle.

L'honorable juge Prendergast présidait. En quelques mots il dit les raisons de cette assemblée et le besoin pour les dames et les demoiselles de participer activement à cette lutte nationale. Puis M. le docteur Lachance fut appelé à prendre la parole.

En un bref discours il résuma les raisons qu'ont les dames et les demoiselles de participer activement à cette lutte. Rapidement il retrace leurs luttes d'autrefois, aux heures pénibles et douloureuses des grandes batailles, pour le maintien et la survivance du français au Canada. En terminant il insiste sur l'efficacité du travail patriotique que mères et jeunes filles peuvent accomplir au foyer. Il est suivi de M. Henri Lacerte, avocat.

"Mesdames et Mesdemoiselles, nous ne pouvons rien sans vous, dans la lutte actuelle. Cette lutte n'est pas nouvelle; ce ne sera pas la dernière, non plus. C'est la lutte du génie latin et catholique contre le génie saxon et protestant". Là, comme ailleurs, votre concours est indispensable. Ce que femme veut, Dieu le veut. Et c'est parce que nous avons compris l'importance de votre collaboration dans nos luttes nationales que nous vous avons convoquées. Nous voulons dans cette assemblée vous renseigner, vous dire pour quoi luttons et quel apport dans cette lutte nous attendons de vous." Rapidement, l'orateur note l'inutilité pour nos adversaires de poursuivre par l'unité de langue, l'unification de ce pays. Cela n'aura qu'un résultat: raviver de vieilles querelles de races, rallumer de vieilles haines. Où trouver un pays vraiment un par la langue? La Grande-Bretagne ne nous en offre pas un exemple, car Gallois, Irlandais et Ecossais conservent ou font revivre dans une certaine mesure la langue de leurs aïeux. Et est-il chose plus commune que l'enseignement bilingue dans l'Empire Britannique? A quoi bon persécuter un peuple pour lui arracher sa langue ou sa foi? Est-il au monde peuple qui ait subi plus atroce et longue persécution que l'Irlande? Cela n'empêche pas la vieille langue d'Irlande de renaître à la vie, d'être enseignée dans les écoles et les universités d'Irlande. Toutes ces luttes de races sont stériles pour un pays. Nos persécutteurs devraient le comprendre et cesser d'espérer de nous faire perdre notre langue. Le gouvernement se trompe s'il croit parvenir à faire ce que n'a pu faire la Russie et l'Allemagne dans la Pologne.

L'orateur termina par un brillant appel aux mères de familles et aux jeunes filles. Aux unes et aux autres, il demande de faire tout en leur pouvoir pour que le français soit la seule langue parlée au foyer.

M. Jules Collon, l'éloquent président de la Commission Scolaire de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, prend ensuite la parole. Avec sa verve coutumière il trace le portrait de nos législateurs et donne une raclée de bois vert à Norris, Dafoe, Wilton et consorts. D'une façon toute particulière, il insiste sur le rôle des dames et des jeunes demoiselles dans la lutte pour le français au Manitoba.

Un choeur mixte termina la séance par des chants canadiens. Au cours de la réunion, la Ligue des Jeunes Demoiselles de Langue Française a exécuté un excellent programme musical.

SEANCE AU COLLEGE

Le 5 avril prochain, les élèves du Collège de Saint-Boniface joueront une tragédie qui a pour titre "Les Flavius", et pour auteur le P. Longhaye, S.J.

Tous ceux qui ont lu quelqu'une des oeuvres de l'éminent critique s'empresseront sans doute de venir entendre l'une plus belles pièces de son "Théatre Chrétien", nous invitons les autres a venir le connaître.

Sans être Corneille ni Racine, le Père Longhaye rappelle ces deux maîtres du grand siècle par la vigueur de son style ainsi que par la mise en relief des personnages et des événements. Malgré tout ce qu'on peut trouver de rigide et de mathématique dans sa manière, il n'en reste pas moins vrai que son dessein arrêté de rester dans la tradition classique le place bien au-dessus de ses contemporains français, Capus, Hervieux, Rostand et autres dramaturges décadents. De plus, il a sur ces derniers d'être chrétien.

Les Flavius nous offrent des exemples de dévouement, de véritable grandeur et d'amour de Dieu, qui finissent par produire une magnifique éclosion de martyrs.

Et en ce temps trouble, témoin du martyr de notre race, le spectacle offert dans cette tragédie ne peut être autrement que salutaire et réconfortant. Qu'on y vienne!

Les billets sont en vente à 50 sous chacun.

UN GRAND MALHEUR

Il est toujours pénible d'enregistrer des malheurs auxquels s'expose notre pauvre humanité. Un grand malheur vous fera verser bien des larmes si vous ne faites pas attention: c'est celui de manquer la séance qui sera donnée mardi soir, le 4 avril, dans la salle du Sacré-Coeur de Winnipeg. Venez-y. Après avoir entendu les dames et les demoiselles, chanterez avec plus de coeur que jamais: "Vive la Canadienne, aux accents si doux".

Pour répondre aux désirs de tous les amis du Sacré-Coeur, cette séance sera répétée le 5 avril. L'on ferait preuve d'une grande sagesse en se procurant immédiatement son billet. Faites réserver votre siège. Le plan de la salle est au couvent.

Programme

Ouverture — Fanfare, Carl Bohm, o 303 — Mlles A. Dostert et J. Béliveau.

Choeur — "Les petits Ontariens", J.-A. Giguère, o.m.i. — Acc. Mlles P. Sala et C. Pomerleau.

Duo. — "Fairy Scottische", L. — M. E. Marquis, J. Sala et B. Sala, Mlles C. Pomerleau et Y. Sala.

Drame: L'Arménienne, I Acte.

Trio. — "Galop", L. Streabbog. — M. E. Maruqis, J. Sala et B. Leveillé.

Chansonnette: "L'orphelin", par les Elèves du Jardin de l'Enfance. — Acc. Mlle C. Pomerleau et M. B. Leveillé.

L'Arménienne, II Acte.

Duo. — "Fleurettes", J.-S. Ferris. — MM. E. Marquis et L. Chevrier, Mlles P. Sala et C. Pomerleau.

Duo Saynète. — "Les Pensionnaires captives", L. Bordèse. — Mlles J. Olivier et G. Dostert. Acc. Mlle A. Dostert.

L'Arménienne. — III Acte.

Choeur: O Canada.

Duo: "Vive la Canadienne". — Mlles P. Sala et C. Pomerleau, MM. E. Marquis et L. Chevrier.

L'Arménienne — Personnages

Djana, jeune fille arménienne, Mlle M.-E. Morin.

Férouz, sa mère, Mme J.-B. Tomassin.

Siranouche, vieille passante, Mme A. Chabot.

Gulgul, petite soeur de Djana, Mlle Y. Sala.

Anaïd et Astiné, compagnes de Djana, Mlles R. Faulkner et A. Patenaude.

Foulig, mère de Féridjé, Mlle A. Richard.

Nour, petite chanteuse de rue, Mlle A. Patenaude.

Le Sultan, Mme C. Pélissier.

Féridjé, dame du palais, Mlle R. Castéla.

Nassima, dame du palais Mme Bessette.

Souraya, dame du palais, Mlle B. Olivier.

Nijmé, dame du palais, Mlle J. Turcot.

Guzel, dame du palais, Mlle J. Béliveau.

Soeur Thérèse, religieuse de France, Mlle A. Thibault.

BANQUET D'ADIEU

A l'occasion de son départ de Winnipeg les amis de M. E. Bélair lui font une belle manifestation d'amitié et de sympathie.

On en pouvait souhaiter plus franc et vibrant succès à un banquet d'adieu que celui qui marqua la réunion d'adieu donnée en l'honneur de M. E. Bélair, dans une des spacieuses salles du St. Régis durant la veillée de samedi soir dernier. Plus d'une centaine de convives y assistaient, dont nombre venus de la province. M. l'avocat Dubuc, consul belge, présidait. Dès neuf heures les convives, l'appétit fort aiguisé par un heureux retard d'une demie heure, s'attaquèrent à un festin aussi exquis qu'était artistique et spirituel le menu nous l'annonçant. Ce menu vaut d'être reproduit. Ajoutons qu'au témoignage des convives, son exécution typographique fait grandement honneur aux ouvriers des ateliers de la **Liberté**.

Menu

Apéritif à la Prohibition.

Céleri Berthe, Olives Délia, Radis Oscar.

Hors d'oeuvre à la "Jolly Good Felllow".

Tomates Jeannette aux crédits.

Petite Marmite aux "Chelagas" avec croûtons, en-Cor-une.

Fillet "Mignon" à "La Bohéme"

Pommes Manitobaines au "Griffintown Style".

Sorbet Philibert au Marasquin. Congelé "Dewar"

Poulet élevé au Bel-air des prairies... rempli de "farces".

Pommes fondantes sous escompte.

Coeur de Laitue à découvert.

Mayonaise aux surplus.

Choux-Fleurs à L'Heureux Repatrié.

Fraises glacées aux protêts. Friandises à la Denis.

Demi-Tasse — "Bellérophon".

Boulets Phoenix. Grenades Blanches.

Eau de la Rivière Rouge — Avant qu'on nous l'interdise.

* * *

Le repas terminé et la salle embaumée de l'arome d'un délicieux cigare, M. le président se lève et propose la santé de notre souverain. Debout les convives chantent, ceux de langue anglaise le God Save the King, ceux de langue française Dieu sauve le Roi. Ayant bu à la santé du Roi, l'on boit avec enthosiasme à la santé du héros du banquet que proposa en un bref mais émotionnant discours M. le président. M. E. Bélair se lève au milieu des applaudissements et remércie ses amis de cette belle manifestation. Toujours il conservera d'eux et du Manitoba le meilleur souvenir, Et s'il rencontre dans la province de Québec des compatriotes qui ignorent nos luttes, il se fera un devoir de les renseigner, convaincu d'aider à une cause qui lui est chère autant qu'à nous. M. Préfontaine, chef de l'opposition et député de Carillon, proposa la santé de la Banque d'Hochelaga à laquelle répondit avec beaucoup d'esprit M. Forget, successeur de M. Bélair. M. l'avocat Towers et M. Fahey parlèrent aussi à l'occasion de cette santé. Le premier profita de l'occasion pour déclarer que l'enseignement du français devrait être obligatoire dans toutes les écoles et il souligna le mouvement en ce sens qui a actuellement lieu en Angleterre. M. Fahey nous parla de ses rapports avec la Banqued'Hochelaga dont il fut l'un des premiers clients. C'est un Irlandais de la véritable Irlande, pétillant d'esprit et qui sut faire rire aux larmes son auditoire.

Le banquet se termina par un délicieux morceau de chant du brillant ténor Hélie, accompagné au piano par M. Pepin. En rappel M. Hélie donna un extrait de La Vivandière.

Et l'on se dispersa au chant de O Canada.

* * *

Il demanda sa pipe, et ce n'était pas un mauvais baromètre. "Il y a cinq semaines", écrit Mme C. Klay, de West Braintree, Mass., "mon mari revint des bois à la maison, malade. Il devint si mal qu'il pouvait à peine respirer. Je me souvins immédiatement que le Novoro l'avait guéri une autre fois lorsqu'il fut malade, aussi je lui en fit prendre, le lui donnant journellement. Il commença à se mieux porter, et enfin un jour il demanda sa pipe. Je reconnus alors qu'il était sûrement mieux. Un ou deux jours plus tard il reprit son travail, heureux d'avoir retrouvé sa santé, ce dont nous sommes profondément reconnaissants.

Des milliers de personnes ont retrouvé la santé et la force dans ce vieux remède herbeux. Ne le demandez pas dans les pharmacies. On ne peut pas l'y obtenir, car il est fourni directement au public par les propriétaires. Libre de tous droits. Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.-U. d'A.

UNION METISSE

L'assemblée annuelle génércle de l'Union Nationale Métisse du Manitoba aura lieu à Wininpeg, 203 avenue Portage, 300 Edifice Nanton, — coin des rues Portage et Main, — le samedi, 8 avril 1916, à deux heures précises.

Tous les membres sont cordialement invités.

ECOLE PROVENCHER

La soirée dramatique et musicale qui a eu lieu le 24 mars sera donnée une seconde fois jeudi le 30 mars à 8 heures du soir, principalement en faveur des personnes qui, bien que possédant des billets d'entrée, n'ont pu trouver place dans la salle des séances, parce que certains y avaient pénétré sans billet.

Aux personnes ci-dessus mentionnées, on accordera gratuitement de nouveaux billets, imprimés pour la soirée du 30.

A L'UNION CANADIENNE

M. l'avocat Beaudry, directeur du choeur de l'Union, vient de faire une demande de $25 à M. le président du comité des finances, M. G. Lemay, pour achat de musique. C'est le réveil du printemps... quoi!

* * *

On dit que Scotti et Amato, deux barytons célèbres, firent leur début dans Guillaume Tell, "Paconne" et "Bartus", eux, ont fait le leur dans "Dieu sauve la France" et le "Drapeau de Carillon" respectivement.

* * *

Madame. — Dis donc, toi, pourquoi ne fais-tu pas partie de l'Union Canadienne?

Monsieur. — Ah! c'est vrai, je n'y avais pas songé. C'est pourtant un bon moyen d'aider à la cause du français.

* * *

A quand le plaisir de chanter avec les demoiselles?

* * *

La question des queues de billard est réglée. Notre gérant en a acheté une couple de douzaines, et de plus, nous avons deux nouveaux services de billes... de seconde main.

Les affaires sont bonnes.

* * *

M. R. Panenton est certainement le joueur le plus élégant que nous puissions rêver pour notre équipe de balle au camp. Ca ne suffit pas!!

Le Pou.

EN PROMENADE

Mme Dr G.-L. Marsolais, Mme Joseph Gendron et son fils de Saint-Labre, sont en promenade chez leur soeur, Mme G.-U. Robillard.

PLOMBERIE, ETC.

Nous conseillons à nos lecteurs de s'adresser à la maison Charette, Kirk Ltée., pour tous leurs travaux de plomberie, de chauffage à l'eau chaude, de couverture en métal, etc.

A VENDRE

Maison à vendre à sacrifice: 6 chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisine et cuisine d'été, salle de bain, hangar et garage de 20 pieds par 12. Le premier étage est fini incrusta; les deux couloirs le sont en burlap. La maison est peinturée à l'huile de haut en bas. Toute moderne avec chauffage à air chaud. Vis-à-vis de l'église du Sacré-Coeur.

Pour prix et termes, s'adresser à: **599 avenue Bannatyne. Téléphone Garry 1972 ou Garry 1242.**

Avis aux Creanciers

In re:

Succession Xavier Breland, décédé.

Avis est par les présentes donné, conformément aux provisions de la Loi: "The Manitoba Trustee Act," et des amendements à cette Loi, que tous créanciers et toutes personnes ayant des réclamations à faire contre la succession du dit Xavier Breland, ci-devant cultivateur, de la paroisse de St-François-Xavier, dans la Province du Manitoba, décédé, mort le ou vers le quatrième jour de novembre A.D. 1915, dans la dite paroisse de St-François-Xavier, dans la Province du Manitoba, dont la vérification du testament a été accordée à Hyppolite Beaudry, de la dite paroisse de St-François-Xavier, dans la Province du Manitoba, cultivateur, comme exécuteur, par la Cour de Subrogation de St-Boniface, dans la dite province du Manitoba, sont par les présentes requis d'envoyer par lettre affranchie au dit exécuteur, ou de lui remettre personnellement, par l'entremise des soussignés, le ou avant le douze (12) avril A. D. 1916, leurs noms et prénoms, adresses et désignation, avec tous details ou particularités par écrit de leur réclamation et un état de leurs comptes ainsi que la nature des garanties, si garantie il y a, détenues par eux, le tout dûment attesté par déclaration statutaire, et avis leur est en même temps donné que, après la dite date du dix-neuf avril A.D. 1916, le dit exécuteur procédera à la distribution des biens du dit décédé entre les personnes y attitrées en ne tenant compte seulement que des réclamations dont il aura reçu avis et qu'il ne sera pas responsable des dits biens ou d'aucune portion d'iceux, ainsi distribués, vis-à-vis d'aucune personne ou personnes dont la réclamation ou les réclamations ne lui auront pas été dénoncées au temps de telle distribution.

Daté à Winnipeg, ce huitième jour de mars A.D. 1916.

DELORME & LACERTE.

Avis aux Creanciers

In re:

Succession Avila Aquin, décédé.

Avis est par les présentes donné, conformément aux provisions de la Loi: "The Manitoba Trustee Act," et des amendements à cette Loi, que tous créanciers et toutes personnes ayant des réclamations à faire contre la succession du dit Avila Aquin, ci-devant cultivateur, de la paroisse d'Elie, dans la Province du Manitoba, décédé, mort le ou vers le neuvième jour de janvier A.D. 1916, dans la dite paroisse d'Elie, dans la Province du Manitoba, dont la vérification du testament a été accordée à Arsélie Aquin, de la dite paroisse d'Elie, dans la Province du Manitoba, veuve du dit Avila Aquin, décédé, comme exécutrice, par la Cour de Subrogation de St-Boniface, dans la dite Province du Manitoba, sont par les présentes requis d'envoyer par lettre affranchie à la dite exécutrice, ou de lui remettre personnellement, par l'entremise des sousignés, le ou avant le douze (12) avril A. D. 1916, leurs noms et prénoms, adresses et désignation, avec tous détails ou particularités, écrit, de leur réclamation et un état de leur comptes ainsi que la nature des garanties, si garantie il y a, détenues par eux, le tout dûment attesté par déclaration statutaire, et avis leur est en même temps donné que, après la dite date du dix-neuf avril A.D. 1916, la dite exécutrice procédera à la distribution des biens du dit décédé entre les personnes y attitrées en ne tenant compte seulement que des réclamations dont elle aura reçu avis et qu'elle ne sera pas responsable des dits biens ou d'aucune portion d'iceux, ainsi distribués, vis-à-vis d'aucune personne ou personnes dont la réclamation ou les réclamations ne lui auront pas été dénoncées au temps de telle distribution.

Daté à Winnipeg, ce huitième jour de mars A.D. 1916.

DELORME & LACERTE.

BELLE OFFRE

Terre de 60 acres à Saint-Norbert. A louer ou à cultiver moitié. S'adresser à

C.-A. Gareau,
410 rue du Collège,
Saint-Boniface, Man.

Pilule pour ceux qui peinent du cerveau.

Pilule pour ceux qui peinent du cerveau. — Celui qui travaille du cerveau est plus sujet aux maladies digestives que celui qui travaille de ses mains, parce que le premier fait appel à ses énergies nerveuses tandis que le second ne fait appel qu'à ses muscles. La fatigue du cerveau est la cause des dérangements d'estomac et du foie et le meilleur remède à user dans ces cas c'est les Pilules Végétales de Parmelee. Elles sont composées tout spécialement pour ces cas et tous ceux qui en usent peuvent témoigner de leurs merveilleuses qualités.